



Inventaire des mares retro- littoral de Gironde et des Landes

Rapport d'étude et atlas cartographique

Juin 2023

Laura Decrock

Chargée d'études - Accueil Environnement – animatrice Natura 2000 des dunes girondines
Agence Landes Nord Aquitaine
9, rue Raymond Manaud - 33524 Bruges Cedex
Tél : 06 25 85 76 84

Delphine Boulet

Chef de projet espaces littoraux – animatrice Natura 2000 des dunes landaises
Agence Landes Nord Aquitaine
170 Rue Ulysse Pallu - 40000 Mont de Marsan
Tél : 06 26 74 81 11

Benoit Destribats

Chef de projet Risques Naturels – Spécialiste géomatique
Service S.D.L.R.N – Agence ONF Landes Nord Aquitaine
9 Avenue Raymond Manaud – 33524 Bruges
Tél : 06.87.38.63.48

Matthieu Berroneau

Chargé de projets – spécialiste de l'herpétofaune– Cistude Nature
Tél : 05.56.28.47.72

Bernard Devaux

Technicien forestier Réserve Naturelle Nationale d'HOURTIN
Unité territoriale Nord Médoc
Réseaux nationaux Mammifères et Herpétofaune
M.F. Petit Mont Est, Route de Contaut 33990 HOURTIN
Tél : 05 56 09 21 73 - 06 17 78 12 94

Paul Tourneur

Chef de projet Biodiversité – Référent Réserves - N2000
Service S.D.L.R.N – Agence ONF Landes Nord Aquitaine
9 Avenue Raymond Manaud – 33524 Bruges
Tél : 07 61 85 74 59

1.	Identification et cadrage du projet d'inventaire	4
1.1.	Présentation du projet	4
1.1.1.	Contexte.....	4
1.1.2.	La présentation du projet.....	4
1.1.3.	Un projet multi-sites : l'étendue du projet.....	4
1.2.	Définitions des espèces et les habitats d'intérêt communautaire concernés par l'inventaire des mares	6
1.2.1.	La définition de l'habitat mare.....	6
1.2.2.	Les espèces et habitats concernés.....	8
2.	Méthodologie de prospection.....	10
2.1.	Les étapes et calendrier du projet.....	10
2.2.	Définition d'un premier périmètre de prospection.....	11
2.3.	Etat des lieux : recensement des différentes cartographies et des données existantes.....	11
2.3.1.	La base de données SIG de l'ONF.....	11
2.3.2.	Intégration de la couche espèces sur BDN.....	12
2.3.3.	La base de données de Cistude Nature	13
2.4.	Traitement SIG	13
2.5.	Campagne de reconnaissance terrain	16
2.5.1.	Organisation de la prospection terrain	16
2.5.2.	Identification des référents d'inventaires	18
3.	Les résultats.....	20
3.1.	L'inventaire des mares en chiffre	20
3.2.	Atlas cartographique.....	25
	Annexes.....	106

1. Identification et cadrage du projet d'inventaire

1.1. Présentation du projet

Le présent inventaire a été réalisé dans le cadre d'un appel à projet proposé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine lancé en 2022 et visant à l'amélioration des connaissances naturalistes sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire sur les sites Natura 2000 de la région Nouvelle-Aquitaine.

1.1.1. Contexte

Le milieu des mares dunaires peut être qualifié d'îlot de biodiversité à haut potentiel car il est essentiel à la vie et à la circulation de nombreuses espèces endémiques et à haute valeur patrimoniale.

Certaines espèces d'amphibiens sont inféodées à ces milieux spécifiques et sont aujourd'hui en voie de disparition comme le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*), d'autres sont protégées et sur liste rouge comme l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) ou encore le Triton marbré (*Triturus marmoratus*). Au-delà des amphibiens, ces mares d'arrière-dune sont propices au développement d'autres espèces comme les chiroptères qui sont attirés par la présence de ces habitats (zone de chasse et d'approvisionnement en eau). Les odonates et autres insectes, des oiseaux, des mammifères et des reptiles fréquentent également ces milieux.

L'habitat mare fait d'ailleurs régulièrement l'objet de travaux de création et de restauration dans le cadre de contrats Natura 2000, actions préconisées dans les différents DOCOB des sites littoraux des deux départements concernés.

Cependant, il n'existe à l'heure actuelle aucune cartographie régionale des mares d'arrière-dune et de leur état. Seuls quelques sites (au sein des réserves d'Hourtin ou de la Mailloueyre par exemple) ont fait ce travail mais sans suivre le même protocole descriptif.

1.1.2. La présentation du projet

L'identification précise des mares d'arrière-dunes littorales sur la côte de l'ex-Aquitaine est un préalable indispensable à toutes préconisations ou mesures de gestion adaptées sur ces milieux. Elle permet également de mettre en place si nécessaire à long terme une réelle « trame bleue » des mares dunaires sur les deux départements concernés : les Landes et la Gironde.

Un inventaire de la répartition et l'état de ces milieux a été mené à travers différentes étapes : recherches bibliographiques et sélection d'indicateurs descriptifs pertinents, sollicitations d'experts, construction d'un formulaire, reconnaissances terrains et création d'une base de données et enfin traduction sous forme d'un atlas cartographique.

Ce travail sera mis à disposition et mis à jour régulièrement dans le cadre de l'animation Natura 2000 des sites.

1.1.3. Un projet multi-sites : l'étendue du projet

Le travail d'inventaire a été réalisé sur deux départements : celui des Landes et celui de la Gironde, c'est à dire de Tarnos au Sud au Verdon-sur-Mer au Nord. Il ne se limite pas aux seuls sites Natura 2000

littoraux. En effet, bien que la frange littorale de Gironde soit quasiment entièrement classée en zone Natura 2000, celle des Landes est plus découpée avec de nombreuses forêts et dunes domaniales hors sites Natura 2000 (voir cartographie ci-contre). Le travail d'inventaire a donc également été réalisé dans ces coupures, linéaires hors zones Natura 2000, afin de connaître la situation exacte et le potentiel de circulation des espèces sur ce corridor écologique rétro littoral.

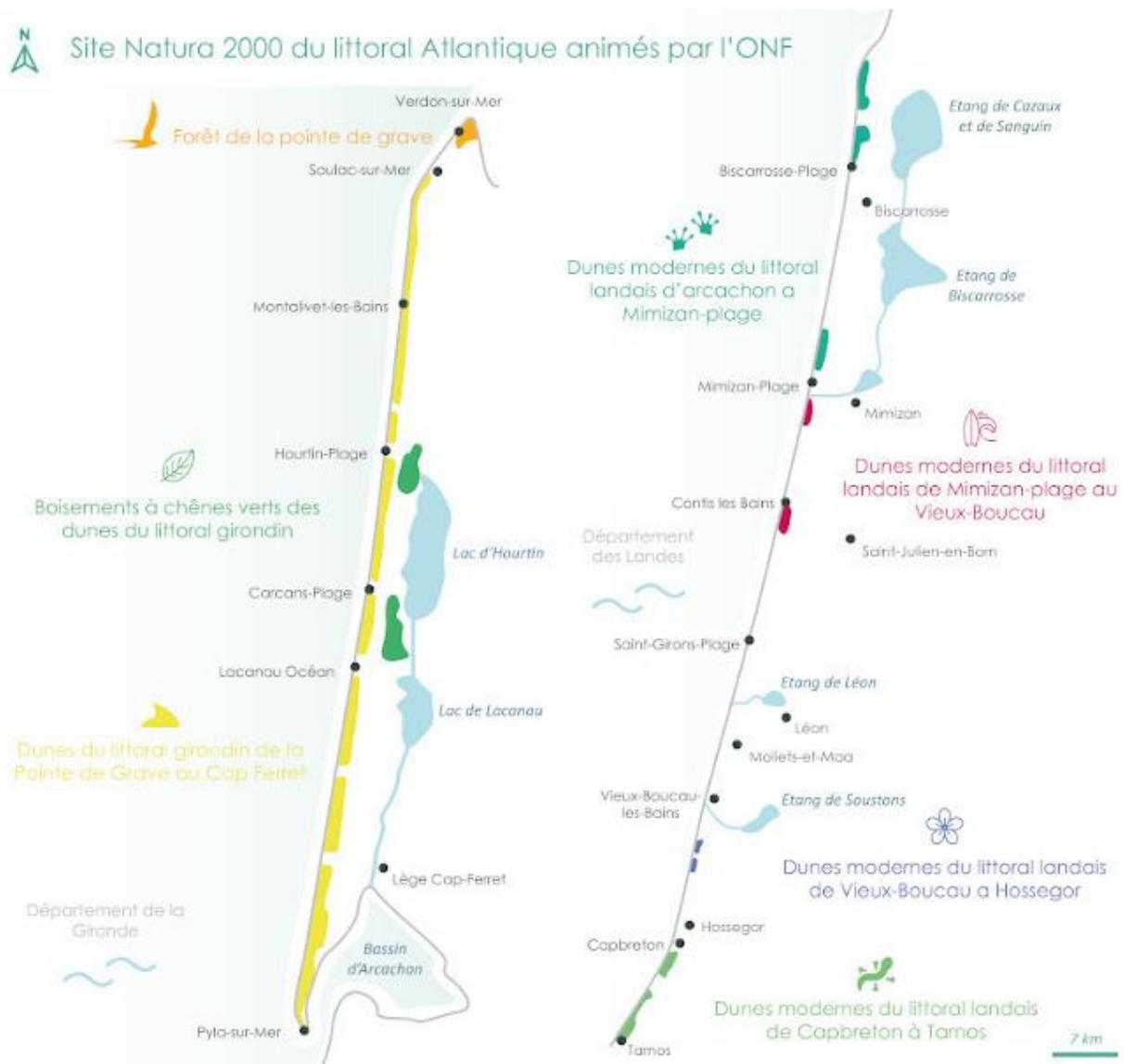


Figure 1: Cartographie des sites Natura 2000 littoraux sous animation ONF, (ONF, 2021)

Liste des sites Natura 2000 concernés :

- Forêt de la pointe de grave, code FR 7200703
- Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap-Ferret, code FR7200678
- Dunes modernes du littoral Landais d'Arcachon à Mimizan-plage, code FR7200710
- Dunes modernes du littoral landais de Mimizan-plage au Vieux-Boucau, code FR7200711
- Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor, code FR7200712
- Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos, code FR7200713

1.2. Définitions des espèces et les habitats d'intérêt communautaire concernés par l'inventaire des mares

1.2.1. La définition de l'habitat mare

« La mare est une étendue d'eau à renouvellement limité et de taille variable pouvant atteindre une superficie de 2 000 voire 5 000 m² maximum. Elle est généralement profonde de moins de deux mètres, profondeur au-delà de laquelle la pénétration des rayons solaires est limitée, sauf dans certaines eaux particulièrement oligotrophes. »

Les cahiers techniques « Les mares prairiales à triton crêté » Jean-Luc Grossi, 2010

Les mares dunaires sont un habitat d'intérêt communautaires (2190-1) présentant un herbiers aquatiques intéressant dans un plan d'eau stagnantes en arrière-dunes. L'eau peut y être permanente ou temporaire, toujours en contact avec la nappe phréatique.

Description des composantes et de l'environnement d'une mare rétro littorale

L'eau :

L'eau est oligotrophe, fortement minéralisée, de salinité variable, oligohaline, alcalino-saumâtre à douce et peut s'échauffer rapidement. En période estivale, l'eau peut complètement s'assécher, ce qui impacte les espèces qui la peuplent ainsi que sa végétation.

Le fond des mares :

Majoritairement composé de sables et de matières organiques.

La végétation :

Végétations hydrophiles se développant le plus souvent sous forme d'herbiers ou de tapis enracinés, plus ou moins denses, pauvres en espèces :

- Molinie (*Molinia caerulea*)
- Massettes (*Typha latifolia*)
- Phragmites (*Phragmites australis*)
- Joncs/carex (*Juncaceae / Carex capillaris*)
- Potamots (*Potamogeton natans*)
- Urticulaires
- Nénuphards
- ...

Attention, certaines espèces sont envahissantes et peuvent être néfastes pour le milieu :

- Lagarosiphon (*Lagarosiphon major*)
- Elodées
- Egérie (*Egeria densa* Planch)
- Jussie (*Ludwigia peploides*)
- Myriophylle
- ...

Ses habitants :

Les mares dunaires peuvent être peuplées d'amphibiens, notamment des espèces d'intérêts communautaires souvent sur liste rouge mais aussi de nombreux insectes aquatiques.

Les amphibiens :

- Crapauds
- Grenouilles
- Tritons
- Salamandres

Les insectes :

- Odonates
- Ephémères
- Diptères
- Coléoptères type dytiques
- ...

Les espèces envahissantes :

- Poissons type perches soleil ou poisson rouge
- Ecrevisses
- La tortue de Floride
- ...

Son environnement :

L'environnement des mares dunaires peut être varié, il peut s'agir de milieux forestiers situés sur les dunes anciennes ou boisées mais aussi de milieux dunaires, comme la dune grise. Il arrive que la dune grise soit peu à peu colonisée par le développement des pins maritimes, on obtient alors des mares dans des milieux semi ouverts.

Ces milieux souvent riches permettent à une faune diversifiée de se développer à proximité des mares comme les oiseaux et les mammifères qui sont attirés par la présence d'eau pour leur chasse et leur approvisionnement en eau.

On retrouve aussi des reptiles comme le Lézard ocellé ou la Salamandre tachetée qui apprécient les milieux humides et se servent des abris situés à proximité. Ces abris, souvent des bois morts, des tas de branches ou des abris créés par l'Homme sont primordiaux à la survie des amphibiens qui quittent le milieu aquatique pour le monde terrestre. Dès qu'ils quittent le milieu aquatique, les amphibiens peuvent s'y glisser pour hiberner avant de revenir dans la mare pour la période de reproduction. Certains reptiles chassent aussi sous l'eau. Comme pour les amphibiens leur hibernation se réalise à proximité des mares afin de pondre ensuite près de la mare.

Les principales menaces à leur préservation :

- Destruction des habitats dunaires du fait des remblaiements, de saupoudrage éolien, des décharges, du comblement par ligneux ou dans le cadre d'aménagements touristiques ou portuaires, de l'urbanisation littorale...
- Drainages, assèchements des marais arrière-dunaires.
- Usage cynégétique : agrainage, élevage de canards, recréusement drastique des mares provoquant une eutrophisation importante du milieu.
- Cultures maraîchères.
- Présence d'espèces invasives ou introduction volontaire d'espèces (poissons)

- Pollution par les hydrocarbures, en période de grande marée associée à une tempête.
- Hausse de la fréquentation des milieux dunaires engendrant du piétinement

1.2.2. Les espèces et habitats concernés¹

	Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeux / Menaces	Intérêt sur le projet
Espèce	Pélobate cultripède	<i>Pelobates cultripes</i>	Liste rouge -menacée- en danger en Nouvelle aquitaine	Intérêt majeur: l'habitat mare étant propice à son développement et sa reproduction
	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Liste rouge – préoccupation mineure	
	Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Liste rouge – préoccupation mineure	
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	Liste rouge – préoccupation mineure	
	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	Liste rouge – préoccupation mineure	
	Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>	Liste rouge – préoccupation mineure	
	Grenouilles vertes « complexe »	<i>Pelophylax sp.</i>	Liste rouge -quasi-menacée- en danger en France	
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Liste rouge – préoccupation mineure	
	Rainette ibérique	<i>Hyla molleri</i>	Liste rouge – vulnérable en France et Aquitaine	
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	Liste rouge – préoccupation mineure	
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Liste rouge – préoccupation mineure	
Habitat	Nom	Code Corine	Enjeux /Menaces	Intérêt sur le projet
	Dunes grises des côtes atlantiques	2130-2	Habitat d'intérêt patrimoniale majeur en régression sur les sites fréquentés: piétinements, saupoudrage éolien, aménagement, envahissement du résineux, extraction de sable...	Intérêt majeur: l'habitat étant propice aux mares et espèces associées
	Pelouses rases annuelles arrière-dunaires	2130-5		Intérêt certain: l'habitat étant propice aux mares et espèces associées
	Mares dunaires	2190-1	Habitat d'intérêt permettant le développement de plusieurs espèces rares et menacées/ En forte régression dû à la destruction de l'habitat dunaire, l'assèchement, le comblement sableux et ligneux, usage cynégétique, la pollution et la culture maraîchère.	Intérêt majeur: habitat concerné par le projet Intérêt majeur: habitat concerné par le projet

¹ INPN MNHN, cahiers d'habitat et espèce, 2022/2023

	Bas marais dunaires	2190-3	Habitat présentant une grande richesse végétale en régression dû aux aménagements, drainage des arrières-dunes, cultures, colonisation par les ligneux et pollution.	
	Roselières et cariçaies dunaires (Dépressions humides intradunales)	2190-5	Habitat d'Intérêt Communautaire	
	Dunes à Saule des dunes	2170-1	Habitat d'intérêt pour la rareté des associations végétales qui le caractérisent. Il est en régression lié à l'abandon du pâturage dunaire notamment.	Intérêt majeur: l'étant habitat propice aux mares et espèces associées

2. Méthodologie de prospection

2.1. Les étapes et calendrier du projet

- **Phase 1 : Réalisation d'un premier état des lieux → Avril à juillet 2022**

Réalisation d'un premier état des lieux « cartographique » des mares d'arrière-dune par le biais d'un traitement SIG (identification des zones basses) à partir des données LIDAR annuelles obtenues dans le cadre de nos missions OCNA (Observatoire de la Nouvelle-Aquitaine). A cela s'ajoute un recueil des données existantes (bibliographies et cartographies, sollicitation des partenaires et connaissance des agents de terrain).

- **Phase 2 : Construction de la base de données et déploiement → Juin à Septembre 2022**

Il s'agit de définir les indicateurs à prendre en compte dans la description des mares et de construire la base de données. Un déploiement du formulaire de saisie est mis en place sur outil mobile (MDS) dans cette phase afin de permettre le référencement directement depuis le terrain.

- **Phase 3 : Campagne de reconnaissance terrain → Septembre à Décembre 2022**

Campagne menée de façon exhaustive par les différents agents intervenant sur le littoral afin de vérifier et compléter le premier état des lieux réalisé en phase 1. Les données sont directement saisies via l'application cartographique et le masque de saisie mis en place.

- **Phase 4 : Capitalisation et mise en valeur des données → Novembre 2022 à Avril 2023**

Les données et informations saisies sont regroupées sous SIG, vérifiées et nettoyées si nécessaire. La retranscription des données sous forme d'un atlas régional est ensuite effectuée. De même qu'un rapport d'étude et de synthèse est rédigé afin de rendre compte du travail effectué le long de l'étude.

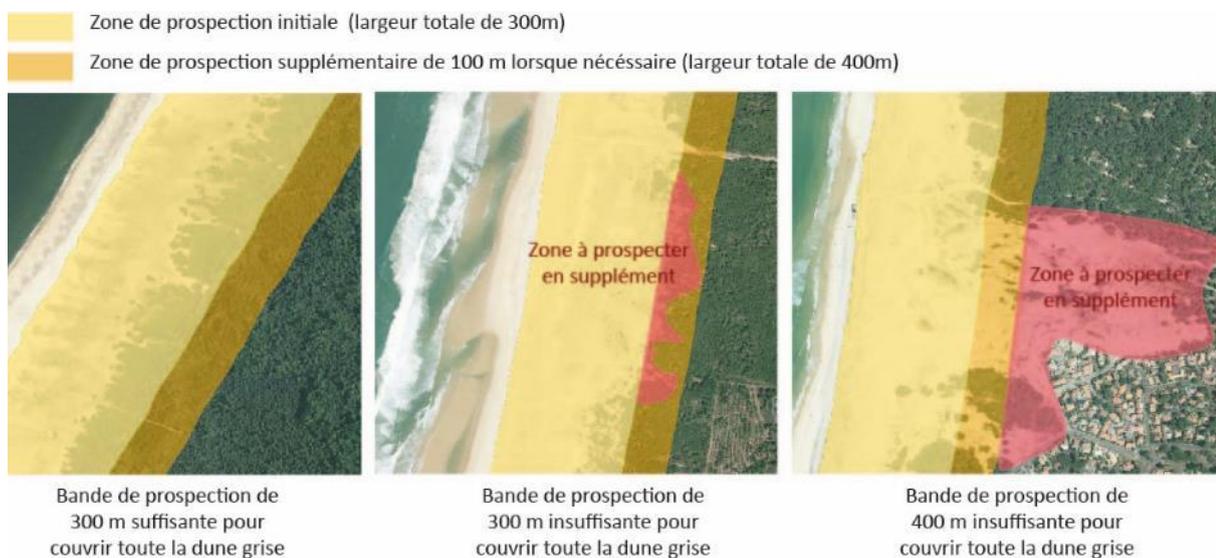
Calendrier des principales actions	2022										2023			
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	
Phase 1 : Etat des lieux	[Barres de couleur turquoise]													
<i>Traitement SIG</i>	[Barres de couleur turquoise]													
<i>Recueil des données existantes</i>	[Barres de couleur turquoise]													
<i>Synthèse des données sur SIG</i>	[Barres de couleur turquoise]													
Phase 2 : Construction et déploiement de la BDD	[Barres de couleur vert foncé]													
<i>Définition des indicateurs</i>	[Barres de couleur vert foncé]													
<i>Mise en place du formulaire et test</i>	[Barres de couleur vert foncé]													
Phase 3 : Reconnaissance et saisies terrain	[Barres de couleur bleu foncé]													
Phase 4 : Capitalisation et mise en valeur	[Barres de couleur bleu foncé]													
<i>Vérification et nettoyage des données</i>	[Barres de couleur bleu foncé]													
<i>Construction de l'atlas</i>	[Barres de couleur bleu foncé]													

2.2. Définition d'un premier périmètre de prospection

L'objectif était avant tout de couvrir une prospection sur toute la largeur de l'habitat dune grise (*Dunes grises des côtes atlantiques 2130-2*). Initialement une bande de prospection de 300m à partir du trait de côte 2020² a été tracée pour couvrir la quasi-intégralité de toutes les dunes grises aquitaines (Gironde et Landes uniquement). Sur certaines communes l'emprise de la dune est plus large et logiquement l'emprise de la dune grise se décale dans les terres à l'Est.

C'est pour cette raison qu'une nouvelle bande de 100m a été tracée pour intégrer ces zones. Sur certains secteurs très ponctuels la dune grise rentre dans les terres de façon encore plus marquée. Il s'agit de sites sur lesquels la dune est très large comme au niveau du Wharf à la Teste-de-Buch (33) ou encore de sites sur lesquels la dune grise est particulièrement marquée comme sur le site du Vivier à Biscarrosse (40).

Sur ces sites connus la prospection devra aller encore plus loin dans les terres.



Afin de déterminer cartographiquement la zone de prospection une couche unique plus large « Zone de prospection » a donc été créée et a servi de base de travail (voir détails dans partie 2.4).

2.3. Etat des lieux : recensement des différentes cartographies et des données existantes

2.3.1. La base de données SIG de l'ONF

Afin d'identifier les mares probables sur le littoral des deux départements, un premier tri des données a été réalisé. Toutes les couches SIG présentes sur le serveur de l'ONF et contenant le nom « mare » ont été récupérées et affichées qu'il s'agisse de couches représentées par des polygones ou par des points. Un premier tri a été effectué pour supprimer l'affichage des mares situées trop loin dans les terres, puis un second pour n'afficher que celles situées à moins de 10km du trait de côte. On compte 239 entités représentées.

² Source : Observatoire de la côte de Nouvelle Aquitaine

2.3.2. Intégration de la couche espèces sur BDN

La BDN (Base de Données Naturalistes) est un outil de gestion des données naturalistes permettant de les préserver, de les organiser et de les mettre à disposition de tous. Ces données sont exclusivement à usage interne pour l'ONF.

- Contenu

La BDN n'est pas exhaustive. Elle contient des données saisies par des observateurs de structures publiques (ONF ou non) où intervenant dans le cadre de projet public au sein des parcelles relevant du régime forestier. Les données sont donc réparties de façon inégale sur le territoire ou selon les espèces. BDN dispose du référentiel Espèces TAXREF 13. Les données remontent chaque année à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (MNHN) qui les redistribue ensuite aux structures gestionnaires du SINP (Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel) ...en Région. Pour la Nouvelle Aquitaine, FAUNA et OBVNA.

Une consultation des observations d'amphibiens a été réalisées sur cette base de données. Les observations dans les deux départements ont été exportées. Elles sont au nombre de 631. Un croisement la couche « zone de prospection » a permis de réduire le nombre d'observations et de mettre en avant des zones probables abritant des mares ou des bas marais.

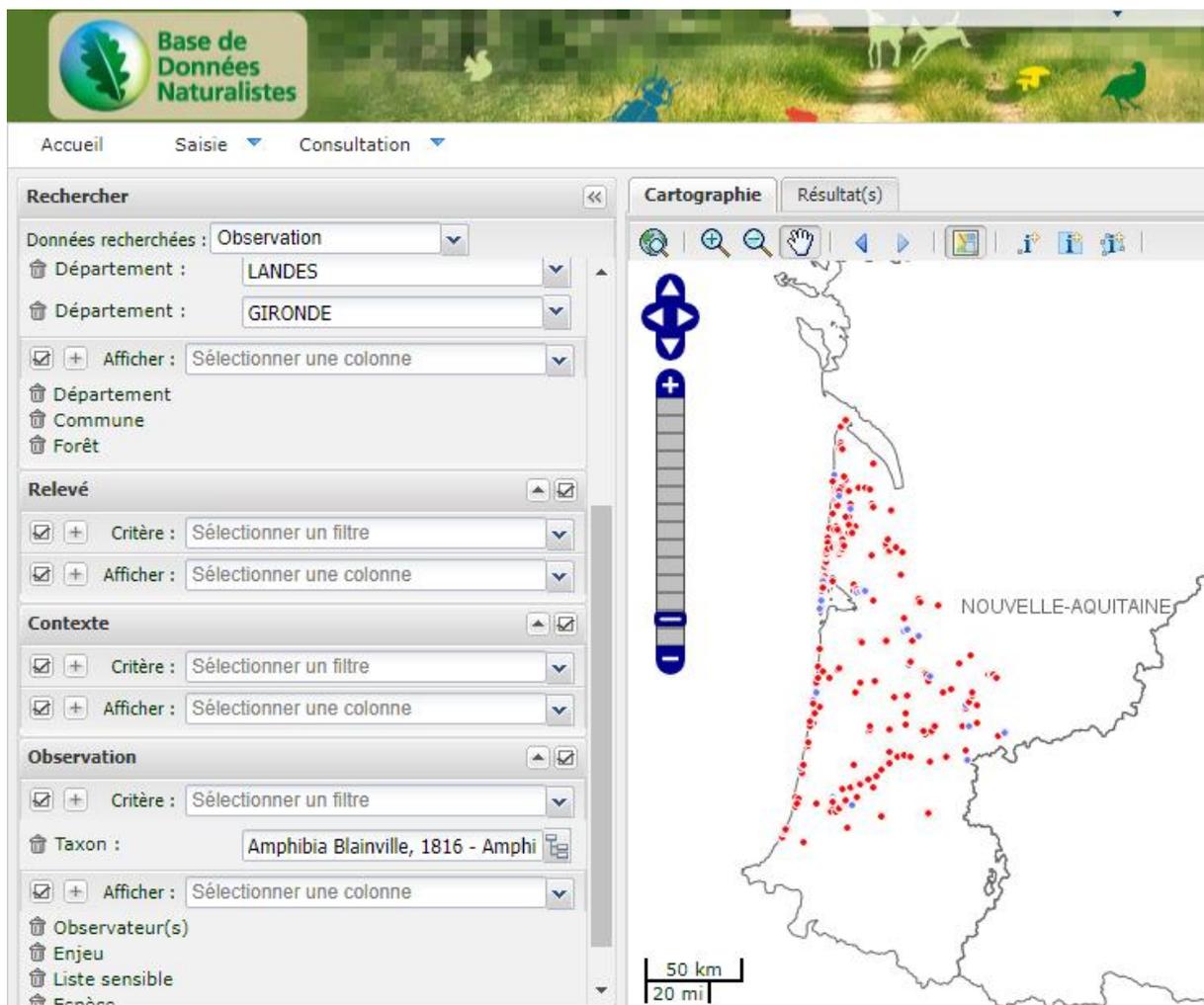


Figure 2: Visuel de la BDN ONF, (ONF, 2022)

2.3.3. La base de données de Cistude Nature

Cinq bases de données (tables attributaires) ont été fournies par Cistude Nature :

- Trois tables de données pointées d'amphibiens sur les deux départements
- Une table de mares prospectées dans le cadre du programme Pélobates
- Une table de mares et zones supposées de mares réalisées au début du programme Pélobate.

Un croisement entre toutes ces couches (ONF SIG, ONF BDN et Cistude) et la couche « zone de prospection » a permis de réduire le nombre d'entités à environ **700 points contre initialement 2657 points**.

2.4. Traitement SIG

Étape 1 : Définition de la zone d'étude

Définition d'une zone d'étude basée à l'ouest par le trait de côte 2020³ et à l'est par la Frange forestière⁴ auquel nous avons rajouté une zone tampon de 200 m pour être certains de couvrir toutes les dunes grises des deux départements (cf. partie précédente sur la zone de prospection)

Étape 2 : Extraction des données récoltées qui intersectent la zone d'étude

1. Toutes les données présentées dans le paragraphe 2.3 ont été regroupées dans une couche SIG unique ;
2. La couche a ensuite été nettoyée pour supprimer les problèmes de projection, les points considérés comme aberrants et les mares situées trop proches les unes des autres. En effet, les mares situées à moins de 10 m les unes des autres ont été fusionnées et regroupées sous la forme d'un unique point. On passe ainsi de plus de 700 points initiaux à environ 360 ;
3. Différents champs ont été intégrés et déterminés pour chacun des points :
 - Création d'un champ « SOURCE » (d'où vient la donnée) : ONF et Cistude principalement
 - Création d'un champ « TYPE » (type de mare) : MARE EXISTANTE (uniquement visible via l'ortho photo IGN OCNA 2021) ; MARE POTENTIELLE (dans un premier temps, toutes les autres mares). Dans un second temps, la valeur ZONE MARE FUTURE a été rajoutée afin de scinder de l'analyse les zones où une mare est actuellement potentiellement présente, des zones où l'installation d'une mare future paraît pertinente

³ Source : OCNA

⁴ Source : ONF

Etape 3 : La recherche de mares potentielles par l'élaboration de différentes couvertures raster sur la zone d'étude

1. Les différentes couches réalisées sont les suivantes :
 - MNT 1 m issu du LIDAR OCNA 2021 : il s'agit du Modèle Numérique de Terrain réalisé à partir d'une campagne LIDAR IGN. La résolution de cette donnée est de 1m/pixel et la précision X, Y et Z est considérée comme supérieure à 10 cm ;
 - MNT ombré 1 m issu du LIDAR OCNA 2021 : le MNT ombré est directement issu du MNT de base ; un angle d'éclairage spécifique est défini (dans notre cas Azimut 270°) afin de faire apparaître de manière visuelle les micros-reliefs ;
 - Cartographie des % de pentes et de l'exposition issues du MNT LIDAR OCNA 2021 : ces deux couvertures rasters sont des informations pertinentes dans la classification des types de mares ;
 - Ortho HR RVB 2021, OCNA IGN : Campagne ortho photo aéroportée couleur avec une résolution de 10 cm/pixel. C'est la couverture ortho photo la plus précise sur la zone d'étude ; elle nous a permis de définir les Mares existantes et de réaliser une vérification manuelle sur la classification réalisée ;

2. A partir des 360 mares potentielles récupérées à l'étape précédente dans les différentes bases de données, un premier nettoyage a été réalisé pour supprimer les points ne s'apparentant en aucun cas à une mare existante ou un lieu d'installation de mare future. Ensuite un recalage des points a été fait sur certains sites considérés comme potentiellement intéressants.

3. Ensuite un champ « PERTINENCE » a été ajouté avec trois indices possibles :
 - FAIBLE : points issus des différentes bases de données de départ et situés dans des zones peu susceptibles d'accueillir une mare (sommet de dune, haute de pente, ...) ;
 - MOYEN : points non aberrants ou une vérification terrain paraît pertinente ;
 - FORT : à cette étape de la méthodologie, seules les mares visibles sur l'ortho photo ;

4. Puis un autre champ « VISIBLE » a été ajouté avec les variables :
 - OUI (Il s'agissait d'indiquer si la mare était visible sur l'ortho photo utilisée (2021))
 - NON ;

5. Enfin les données issues de la couche Hydro de la bd topo dans la zone d'étude ont été intégrées et ont permis d'enrichir la caractérisation de la pertinence. Effectivement si une mare potentielle était révélée dans la bd topo ou à proximité d'un point d'eau <10m, alors la pertinence devenait « forte ».

Etape 4 : Analyse à partir du MNT

A partir du MNT, une analyse raster a permis de repérer automatiquement les zones de dépression ou points bas : les pixels ou plutôt les groupes de 4 pixels minimum ayant une différence d'altitude négative supérieure à 1m avec tous les pixels voisins (minimum 12) ont été extraits et exportés au format vecteur ponctuel. Ces zones définissent les caractéristiques naturelles d'une mare existante.

Ces nouveaux points ont été intégrés à la base de données des mares avec comme information de source : LIDAR ONF 2021 et une pertinence moyenne ou forte en fonction de leur localisation dans l'analyse des pentes et de l'exposition.

Nota : La couverture de référence (MNT Lidar OCNA) ne couvre pas dans de très rares cas l'entièreté de notre zone d'étude sur la frange Est. De fait, l'ensemble de l'analyse est beaucoup plus pertinente dans la zone couverte par le lidar. Enfin, au niveau du terrain militaire au sud de Biscarrosse, 8 km de dune littorale est non couverte par le lidar donc l'analyse n'a pas été réalisée sur cette zone.

Etape 5 : Balayage du site et tris dans la zone d'étude

Une vérification manuelle basée sur le MNT ombré et l'ortho photo HR RVB OCNA 2021 a enfin été effectuée pour « ventiler » les points précédemment créés en mares potentielles ou zones de mares futures.

Le réseau herpétofaune de l'ONF et les Techniciens Forestiers (TFT) référents ont été consultés pour balayer la zone et enlever les mares qui n'existent pas selon leur connaissance du terrain.

Les mares potentielles situées à plus de 300 m de la dune grise ont aussi été exclues de notre analyse afin de restreindre le nombre de sites à inventorier. Un nouveau champ ZONE ETUDE a été rajouté à la base de données pour ne pas perdre cette information. Les valeurs conservées sont les suivantes :

- A ETUDIER EN 2022 : il s'agit de toutes les mares existantes ou potentielles qui seront inventoriées dans le cadre de la présente étude. **Au total on compte 120 mares à prospecter dans le cadre de cette étude.**
- HORS DE LA ZONE D'ETUDE 2022 : ce sont les mares potentielles ou zones de mares futures qui ont été générées dans le cadre de cette étude mais qui ne seront pas inventoriées sur le terrain. Ces mares potentielles, même si elles sont très intéressantes d'un point de vue biodiversité ou connaissances du terrain, sont trop éloignées de l'habitat dune grise. Le ponctuel SIG est donc conservé mais ne sera pas étudié dans le cadre de cet appel à projet.

Vous trouverez ci-dessous, la structuration finale de la base de données :

- **SOURCE** : Source de la donnée ; les données générées dans le cadre de la présente étude sont nommées en « LIDAR OCA 2021 » ; les données déjà existantes ont leur source de définie ;
- **PERTINENCE** : Information qualitative et critique des données sources selon 3 niveaux :
 - FAIBLE
 - MOYEN
 - FORTE ;
- **VISIBLE** : Validation si la mare est ou non visible sur l'ortho HRC OCNA 2021 :
 - OUI
 - NON ;
- **TYPE** : Typologie des mares :
 - MARE POTENTIELLE
 - MARE EXISTANTE (A ce niveau de l'étude, seules les mares visibles sont considérées comme existantes);
- **DEPT** : Nom du département dans lequel se situe la mare potentielle ;
- **COMMUNE** : Nom de la commune dans laquelle se situe la mare potentielle ;
- **LLIB_FRT** : Nom de la forêt publique dans laquelle se situe la mare potentielle ou alors renseigné comme « HORS FORET RELEVANT DU REGIME FORESTIER ;
- **ID_CAD** : Identifiant cadastral de la parcelle sur laquelle se situe la mare ;
- **PROPRIET** : Nom du propriétaire de la parcelle cadastrale sur laquelle se situe la mare ;
- **REFERENT** : Nom du référent ONF qui devra réaliser l'inventaire terrain ;
- **Z_ETUDE** : Définition si la mare est ou non prévue dans le cadre de cette étude. Les mares générées hors de la zone d'étude ont ainsi été gardées et pourront faire l'objet d'une

prochaine étude ;

2.5. Campagne de reconnaissance terrain

2.5.1. Organisation de la prospection terrain

Après les recherches bibliographiques et les traitements SIG, les animatrices Natura 2000 ont lancé la période d'inventaire de décembre 2022 à février 2023. Conformément au planning fixé en début d'étude, ce choix de saisonnalité a permis d'entrevoir le plus de mares possibles notamment celles soumises à un assèchement estival.

Après une première réunion de présentation de l'étude en visioconférence (21/09/2022), une réunion de lancement (15/12/2022) a été proposée aux Techniciens Forestiers Territoriaux (TFT) impliqués. Lors de cette réunion les zones de prospection ont été présentées ainsi que les outils mis à leur disposition. Afin de vérifier, la bonne compréhension des outils et des enjeux d'une telle étude, un terrain « test » a été réalisé à Biscarrosse en présence des spécialistes du réseau amphibiens.



2022, Biscarrosse, ONF

Outils mis à disposition des TFT-prospecteurs :

- 1) Un téléphone portable : ce mobile est un MDS équipé d'un GPS, d'un appareil photo et d'un logiciel de relevé terrain appelé géo-relevé (©ONF).
- 2) Un protocole de saisie utilisable sous MDS : ce protocole regroupe l'ensemble des questions et descriptions auxquelles le prospecteur terrain répondra pour décrire la mare trouvée.
- 3) Les points GPS des mares potentielles : insérés au format shape dans le MDS
- 4) Un livret guide de saisie : ce livret rédigé par les animatrices Natura 2000 et les naturalistes du réseau herpétofaune de l'ONF accompagne le protocole de saisie mobile. Il permet de détailler la mise en œuvre du questionnaire sur le MDS de chaque TFT mais aussi de les aider dans la réponses aux questions lors de leur prospection (ex : Dans l'onglet menaces, qu'est-ce qu'une perches du soleil et pourquoi cela pose problème pour le bon développement d'une mare ?)
- 5) Des cartes des secteurs à prospecter ainsi que la localisation des mares potentielles : deux fonds cartographiques sont proposés pour faciliter le repérage terrain, le fond photos aériennes et le Scan 25-IGN.

1



2



Capture d'écran du protocole : thématique « description générale »

3

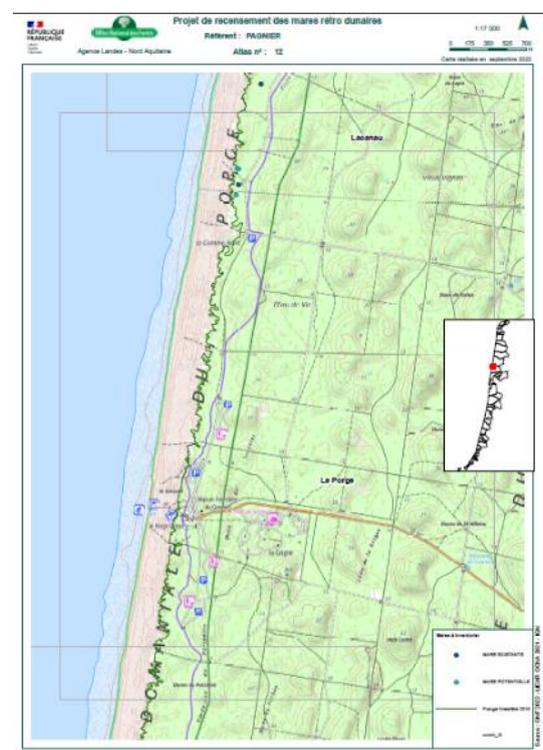
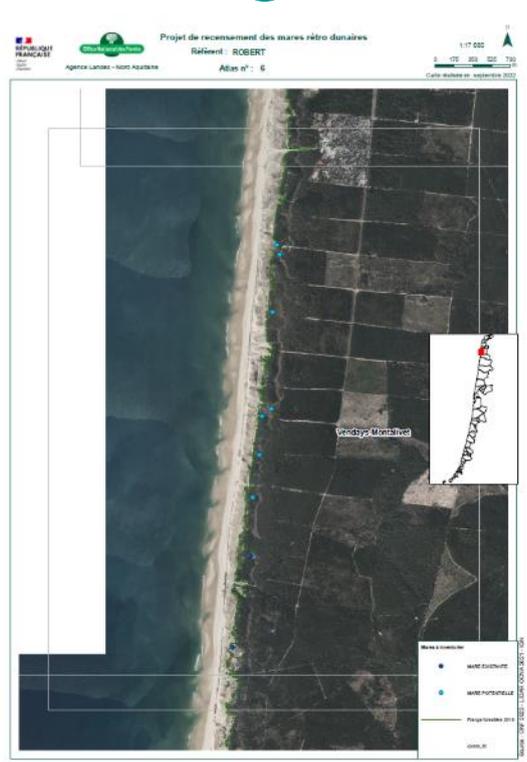
MAITIA.dbf	22/02/2023 11:09	Fichier DBF	6 Ko
MAITIA.prj	22/02/2023 11:09	Fichier PRJ	1 Ko
MAITIA.sbn	22/02/2023 11:09	Fichier SBN	1 Ko
MAITIA.sbx	22/02/2023 11:09	Fichier SBX	1 Ko
MAITIA.shp	22/02/2023 11:09	Fichier SHP	1 Ko
MAITIA.shp.xml	22/02/2023 11:09	xmlfile	21 Ko
MAITIA.shx	22/02/2023 11:09	Fichier SHX	1 Ko
MAITIA	15/09/2022 11:22	Dossier compressé	6 Ko

Exemple d'un fichier reçu par le TFT et membre du réseau herpétofaune, Sébastien Maïta

4



5

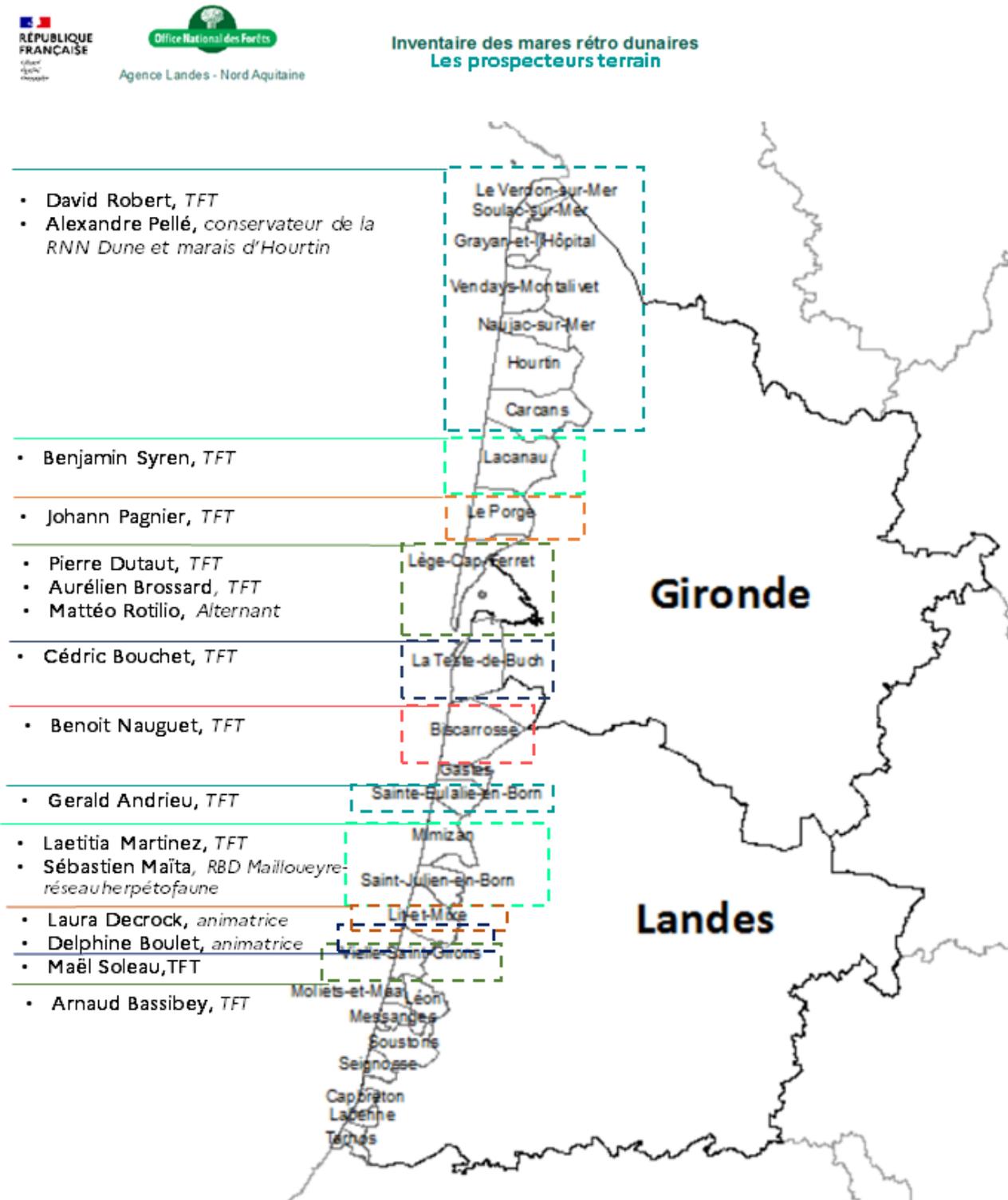


Exemple d'un lot de carte pour David Robert et Johann Pagnier : 2 fonds de cartes et points-mares potentielles

2.5.2. Identification des référents d'inventaires

L'ONF riche de ses nombreux techniciens de terrain a pu mobiliser 14 TFTs en complément des deux animatrices Natura 2000 afin de réaliser la prospection terrain.

Chaque TFT a donc reçu une zone de prospection en adéquation avec sa zone de travail (son triage). Ci-dessous une cartographie présentant les TFTs mobilisés et leur zone de prospection.





©ONF A.Bassibey, Vieille Saint Giron, 2022



©ONF A. Brossard, Lège-Cap-Ferret, 2022



©ONF L. Decrock, Lit-et-Mixe, 2023

3. Les résultats

3.1. L'inventaire des mares en chiffre ⁵



6

Après l'analyse SIG, la phase de prospection terrain a finalement permis de recenser 80 mares. Ces mares ont été décrites sur le terrain puis elles ont été intégrées sous SIG être transcrites sous forme de fiches par les animatrices Natura 2000.



Géographie

Parmi ces 80 mares identifiées sur le terrain, **51** sont situées sur le département de la **Gironde** et **29** sur le département des **Landes**.

16 communes au total disposent de mares dunaires: Le Verdon-sur-Mer, Grayan-et-L'Hôpital, Vensac, Vendays-Montalivet, Naujac-sur-Mer, Hourtin, Lacanau, Le Porge, Lège-Cap-Ferret, La Teste-de-Buch, Biscarrosse, Sainte-Eulalie-en-Born, Mimizan, Saint-Julien-en-Born, Lit-et-Mixe et Vielle-Saint-Girons. Au sud des Landes on trouve très peu de mares rétro littorales, elles se concentrent certainement en forêt et donc plus éloignées de la dune.

Au vu de la superficie du territoire et de ses 230 km de côtes sableuses, 80 mares est un chiffre assez faible en proportion puisque que l'on ne retrouve que 0.35 mares au km linéaire.



Description des mares

Les prospecteurs-terrains se sont d'abord attachés à proposer une description exhaustive et physique des mares.

Ainsi, **84%** des mares disposent d'une présence en eau **permanente**.

Les mares ont une **accessibilité** variable allant de **50m pour 39%** d'entre elles à + de 200m pour 30%. Les visiteurs et curieux doivent s'avancer assez profondément en forêt en dehors des sentiers balisés pour s'approcher des mares, ce qui est un point positif pour le bon développement de la faune et de la végétation dans et autour des mares.

La **surface en eau** des mares est relativement petite, puisque **61%** des mares ont une surface inférieure à

⁵ Les données détaillées sont disponibles en annexe

⁶ Cf. partie 2.4

100m²; 26% entre 100 et 500m² et 13% font de plus de 500m². Ce chiffre peut s'expliquer par le comblement ou l'ensablement qui menace les mares (cf. partie Menace) mais aussi par l'histoire de ces mares. En effet, si certaines de ces mares sont naturelles, beaucoup ont été créées dans les années 1980 à des fins cynégétiques. Les mares de grande superficie n'étaient pas nécessaires.

La grande majorité des mares sont situées dans un **environnement boisé à 76%** mais avec un **ombrage faible** voir sans aucun ombrage pour **50%** des mares.



Faune / Flore

La présence d'animaux dans les mares est assez variable puisqu'il y a presque autant de mare où la présence d'animaux est avérée que de mares sans aucun animal. Cette donnée a toutefois quelques limites car il s'agit d'une observation purement visuelle. Aucun piégeage n'a été réalisé pour recueillir cette donnée. De la même façon la période (automne/hiver) ne se prêtait pas à l'observation de ces espèces.

*Attention chaque listing précédé d'un astérisque signifie qu'une mare peut disposer de plusieurs variables descriptives. Cette remarque est valable pour tous les listings suivant comme ceux propres aux menaces par exemple.

Les animaux présents dans les mares sont * :

- Des **insectes aquatiques** pour 37 mares
- Des **amphibiens** pour 25 mares
- Des **poissons** pour 3 mares

84% des mares présentent des **végétaux aux alentours** dont *:

- **Joncs/carex** pour 48 mares
- **Massettes** pour 18 mares
- **Molinie** pour 9 mares
- **Potamots** pour 6 mares
- **Phragmites** pour 24 mares
- **Nénuphars** pour 1 mare
- **Lagorosiphon** pour 2 mares
- Autre comme **l'Ajonc d'Europe, les lentilles, des graminées variés, la Lobélie brûlante, des algues** etc pour 27 mares

La présence d'une faune et d'une flore riche est intéressante pour le développement des mares et d'un réseau de mare. Au contraire, leur absence, même si elle reste à relativiser au vu de la période de prospection, peut s'avérer problématique et peut s'expliquer par différents perturbateurs (cf. partie menaces) qui pourraient être pris en compte dans des travaux de restauration de ces milieux.

Les **ligneux** autour des mares sont présents pour **90%** des mares dont * :

- **Pin matitime** pour 51 mares
- **Ronce** pour 22 mares
- **Baccharis** pour 6 mares
- **Saule** pour 49 mares
- **Aulne** pour 4 mares
- **Tremble** pour 3 mares
- **Bourdaine** pour 1 mare

- Autre comme les **chênes verts** ou **arbousiers** pour 26 mares



Menaces

77% des mares sont **menacées** par un ou plusieurs éléments perturbateurs.

Les menaces relevées par les prospecteurs-terrains sont * :

- Des **traces de gibiers** pour 43 mares
- **Comblement** pour 29 mares
- **Assèchement** pour 24 mares
- **Piétinement humain** pour 12 mares
- Poisson rouge ou perche soleil pour 4 mares
- **Pollution** pour 4 mares
- Autre comme **envahissement** par les jussies, les phragmites ou les roseaux pour 10 mares

En complément, l'analyse cartographique des mares a permis, après positionnement exacte des mares sur le terrain, de chiffrer les menaces que l'on peut qualifier de « géomorphologiques ».

Ainsi, l'analyse montre que la distance au pied de dune est inférieure à 100m pour **44 mares**, ce qui signifie que ces mares sont potentiellement **menacées d'ensablement** dans les années à venir car proche du pied de dune interne. Si celui-ci est en sable nu et relativement mobile ce type de menace est d'autant plus important. 6 mares sont déjà sur la partie haute de la dune et ne sont pas menacées et 30 ne sont pas menacées pour le moment parce que située à plus de 100m du pied de dune.

L'analyse du **trait de côte** montre que les mares en sont, dans l'ensemble, relativement **éloignées** pour **76%** d'entre elles (situées à plus de 200m). La mare la plus proche du trait de cote se situe à 88m du trait de côte (mare n°8 Vensac), ce qui ne semble pas encore trop menaçant.

Enfin, l'analyse de la distance à la frange forestière, permet de distinguer les mares menacées par l'embroussaillage et l'ombrage dû aux **ligneux** et notamment par le pin maritime. Sur ce territoire, **67 mares sont déjà touchées** car au-delà de la frange forestière, soit 83% des mares. Seulement une mare n'est pas menacée à long terme car située à plus de 100m de la frange forestière et 12 le seront probablement dans les prochaines années car situées à moins de 100m de la frange forestière. La présence d'arbres à proximité d'une mare n'est pas une grande menace puisqu'ils sont nécessaires à de nombreuses espèces animales. Néanmoins, ils peuvent rapidement « étouffer » par leur racine, leur feuille ou leur ombrage la mare, ainsi, s'ils sont trop nombreux la mare peut être amenée à disparaître et s'assécher.

L'ensemble de ces menaces peut faire l'objet de projet de lutte, de restauration ou de nettoyage.

La restauration des mares peut permettre de retrouver la surface en eau d'une mare menacée par le comblement par la frange forestière ou par l'ensablement.

Des programmes de luttés peuvent aussi être mis en place afin d'éviter le piétinement humain ou les dégâts causées par le gibier par la pose de clôtures-ganivelles, la sensibilisation du public à l'habitat mare et à sa préservation ou encore sa canalisation à distance des secteurs présentant des mares. L'envahissement par des espèces aquatiques ou végétales peut faire l'objet d'une lutte proposée dans des contrats Natura 2000 par exemple.

Enfin, des opérations de nettoyages et ramassage des déchets peuvent être envisagées dans et à

proximité des mares pour les mares soumises à une forte pollution d'origine anthropique.

L'intégralité des mares menacées peuvent nécessiter des opérations de lutte, de restauration ou de nettoyage. Parmi les mares menacées :

- 33 pourraient nécessiter un programme global d'entretien comprenant de la restauration, de la lutte et/ou du nettoyage des déchets
- 46 auraient besoin de travaux de restauration pour le comblement l'ensablement
- 12 auraient besoin d'être suivies pour vérifier la réelle menace due aux envahissements d'espèces animales type gibiers
- 3 auraient besoin d'être mieux protégées du piétinement humain



Le réseau de mare

L'ambition principale de cet inventaire était de caractériser les mares dunaires du territoire mais aussi d'identifier si une véritable trame bleue des mares dunaires existait.

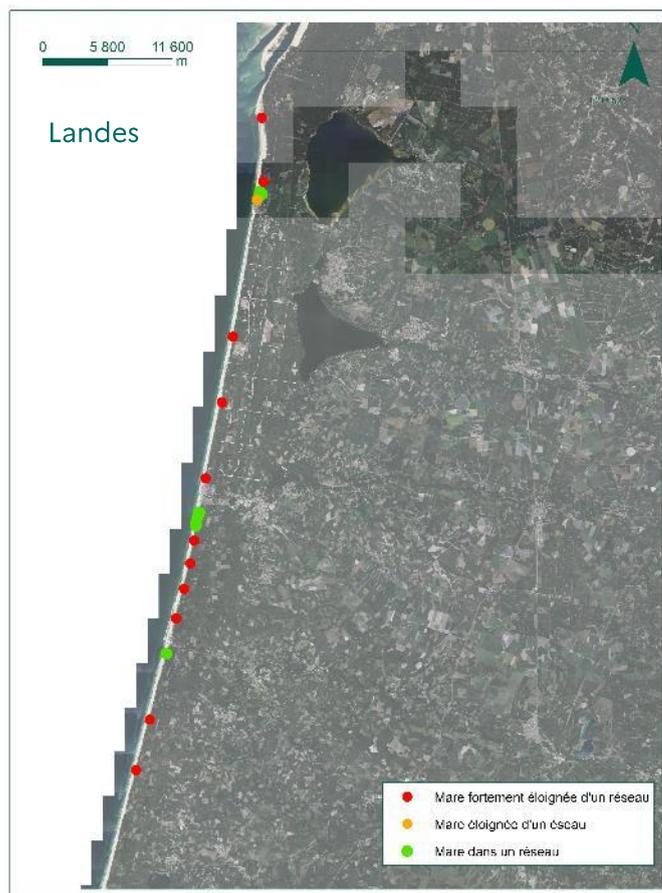
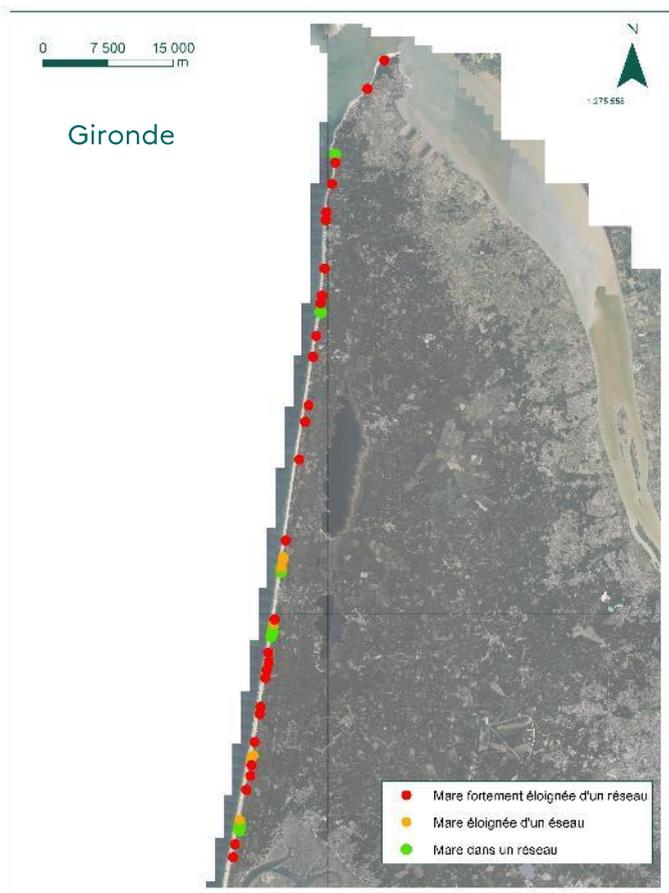
Après le positionnement exacte des mares sur le terrain, il a été possible de mesurer la distance entre chaque mare et identifier ainsi les réseaux de mares existants.

On considère que les mares situées à moins de 300m les unes des autres sont celles qui permettent le développement et la circulation de la faune, notamment les amphibiens. Elles constituent ensemble un réseau de mare. Lors de l'état des lieux, **41% des mares identifiées sont inscrites dans un réseau de mare**, d'au moins deux unités. **10% sont isolées** à plus de 300m les unes des autres donc considérées comme éloignées de tout réseau de mare. Malheureusement, **49% sont situées à plus de 500m** les unes des autres donc considérées comme fortement éloignées de tout réseau de mare.

Cet isolement est toutefois à nuancer si on considère que des mares plus éloignées en forêt peuvent compenser et densifier le maillage des mares existantes et permettent ainsi la circulation des espèces entre deux mares apparaissant ici trop éloignées.

D'un point de vue géographique, les réseaux sont présents de façon équivalente dans les Landes et en Gironde, puisqu'il y a **16 mares en réseau dans les Landes et 17 en Gironde**.

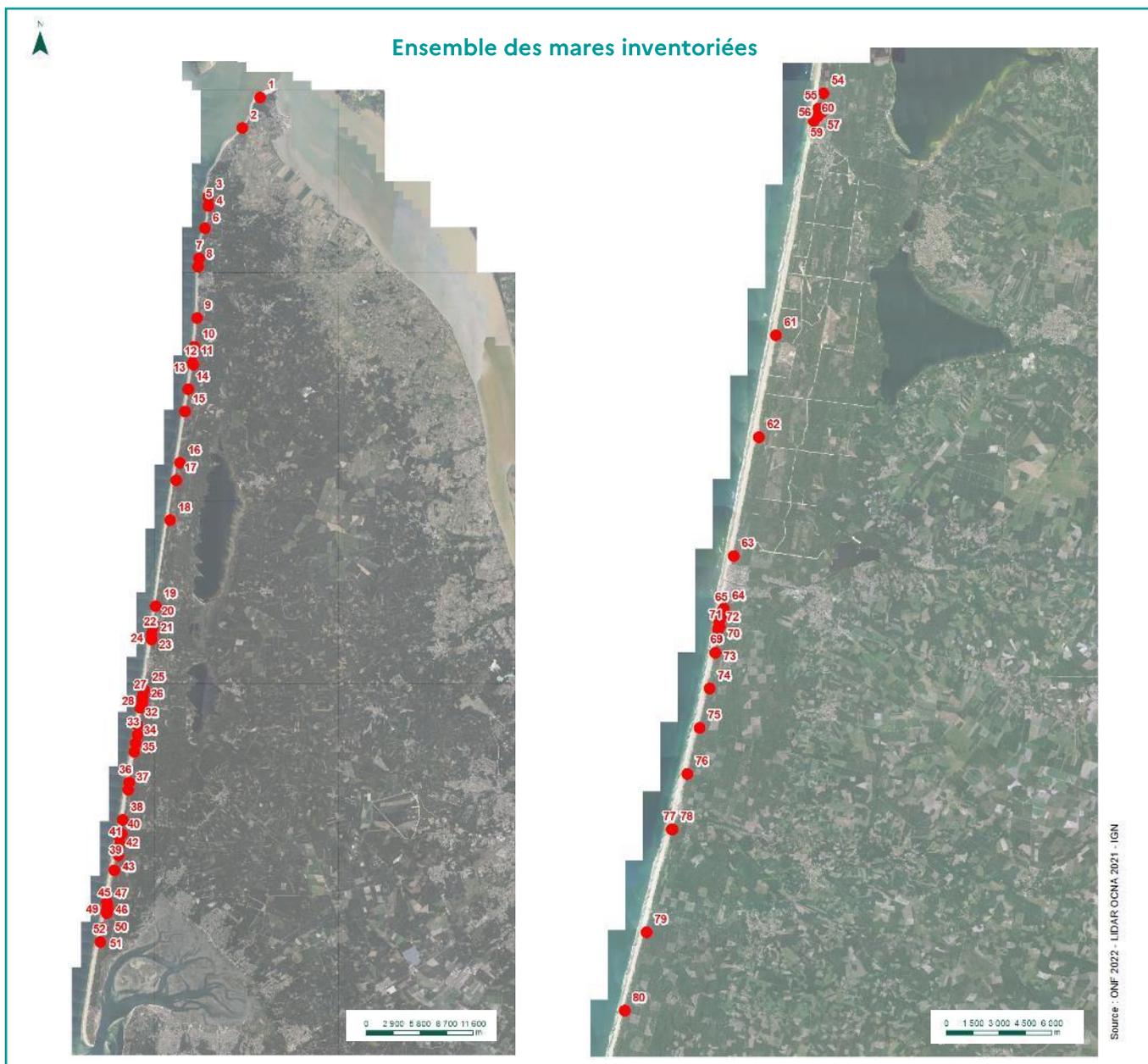
Par contre les mares éloignées et fortement éloignées d'un réseau sont majoritairement situées en Gironde puisqu'il y a plus de mares inventoriées en Gironde que dans les Landes (7 et 29 pour la Gironde ; 1 et 10 pour les Landes).

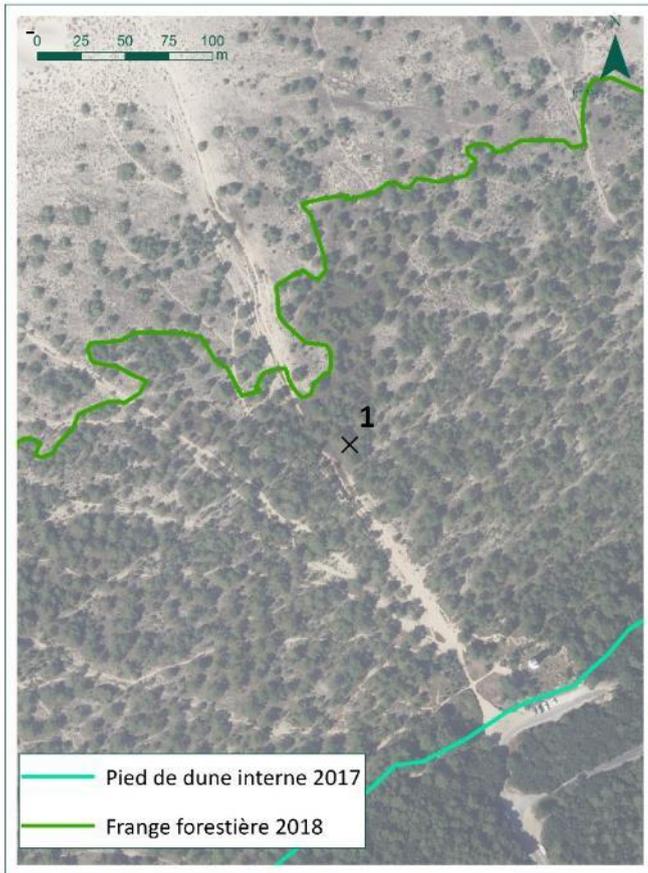


Cette analyse cartographique permet d'identifier les zones « blanches » sans aucune mare rétro littorales comme par exemple dans le sud des Landes. Si un programme travaux de création de mare était lancé, il serait intéressant de choisir l'emplacement géographique de ces mares à créer en prenant en compte les mares isolées voir fortement isolées afin de développer de nombreux réseaux de mare sur le territoire. En complément un inventaire plus profondément en forêt permettrait de connaître réellement et plus finement le réseau de mares existant.



3.2. Atlas cartographique





Mare n° 1

VERDON-SUR-MER
Forêt de la Pointe de Grave

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 50 x 100m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité <50m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : opaque
- Surface en eau <100 m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte au Nord

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : 0%

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : Saule
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : Joncs/Carex

Menaces :

- Assèchement
- Piétinement humain

Analyse

La mare est isolée et menacée de fermeture

Distance au trait de côte : 370m

Distance à la mare la plus proche : 3840m

Risque d'ensablement par le pied de dune : non concerné

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 2

VERDON-SUR-MER
Forêt de la Pointe de Grave

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 15 x 10m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte au Nord-Est

Faune/Flore

- Habitat : bois mort et cavité
- Ligneux arbustifs : Saule
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : Phragmites

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plantes flottantes
- Plantes immergées
- Matières organiques
- Couverture en eau libre : 1 à 25%

Menaces :

- Assèchement
- Piétinement humain
- Comblement
- Trace de gibier

Analyse

La mare est isolée, menacée de fermeture et située dans une construction en béton.

Distance au trait de côte : 175m

Distance à la mare la plus proche : 3840m

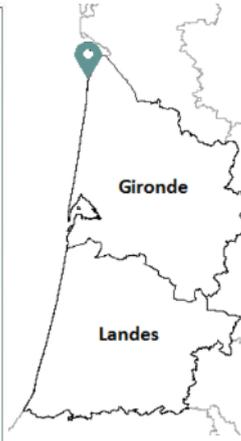
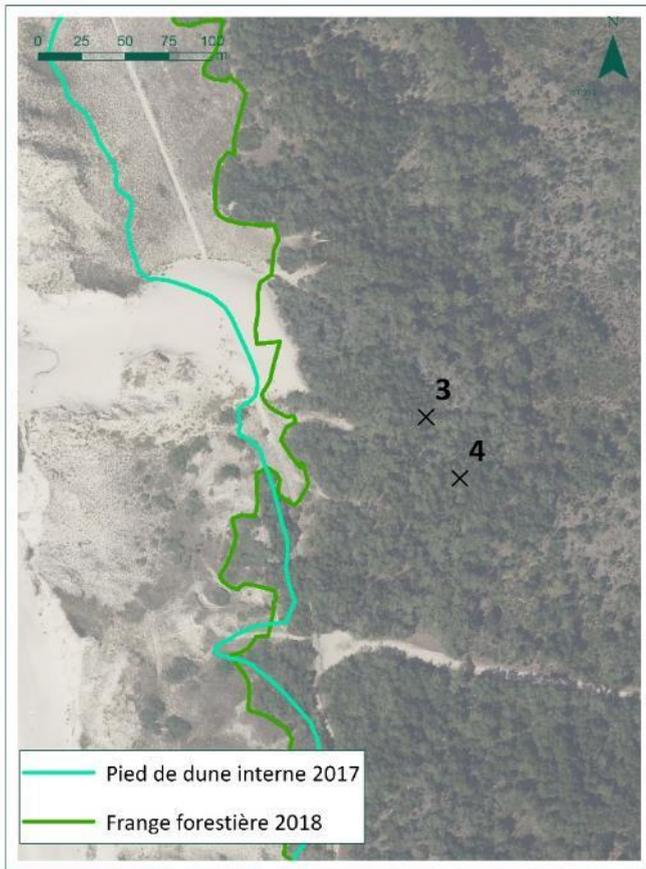
Risque d'ensablement par le pied de dune : non concerné

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché

Mare n°
GRAYAN-ET-L'HOPITAL
Forêt communale
de Grayan-et-l'Hôpital

Informations générales

- Forme non déterminée
- Dimensions : 7x2 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité 50 à 200m



Description physique de la mare

- Fond visible ✘
- Turbidité : opaque
- Surface en eau <100m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte au Ouest

Faune/Flore

- Habitat : bois mort et souches
- Ligneux arbustifs : Pin maritime et chêne vert
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✘
- Plante flottante ✘
- Plante immergée ✘
- Matière organique ✔
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Assèchement
- Comblement
- Trace de gibier

Analyse

La mare est comblée, asséchée fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 240m

Distance à la mare la plus proche : 40m

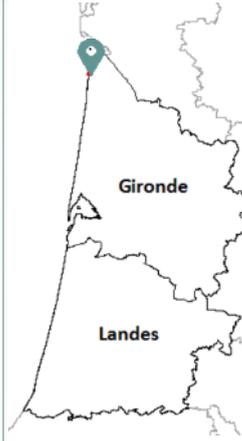
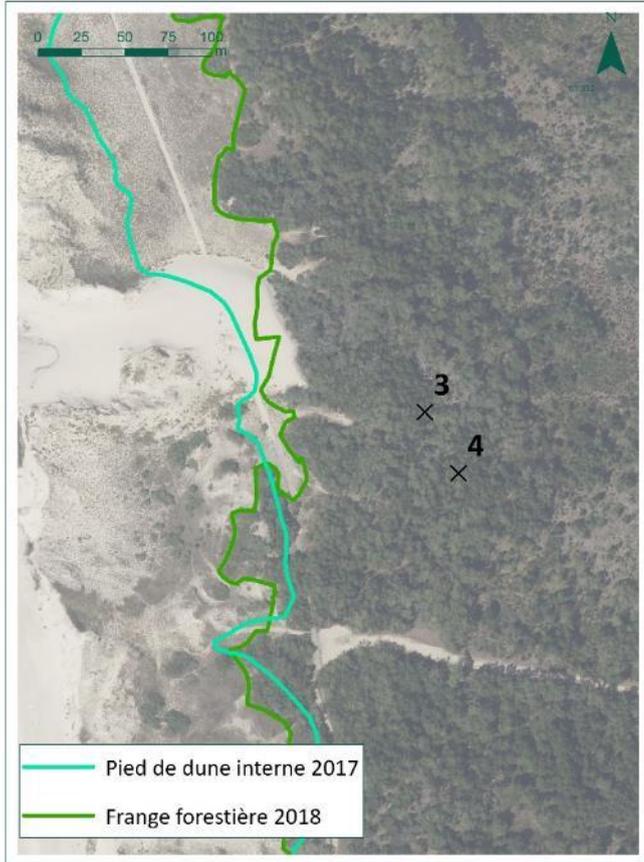
Risque d'ensablement par le pied de dune : 96m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché

Mare n°
GRAYAN-ET-L'HOPITAL
Forêt communale
de Grayan-et-l'Hôpital

Informations générales

- Forme 
- Dimensions : 6x2 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité 50 à 200m



Description physique de la mare

- Fond visible 
- Turbidité : opaque
- Surface en eau <100m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte au Ouest

Faune/Flore

- Habitat : bois mort et souches
- Ligneux arbustifs : ronce, pin maritime et chêne vert
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé 
- Ombrage 
- Herbacés 
- Plante flottante 
- Plante immergée 
- Matière organique 
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Assèchement 
- Comblement 
- Trace de gibier 

Analyse

La mare est comblée, asséchée, fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 250m

Distance à la mare la plus proche : 40m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 105m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 5

GRAYAN-ET-L'HOPITAL
Forêt communale
de Grayan-et-l'Hôpital

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 15 x 7 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité >200m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité: opaque
- Surface en eau <100m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : bois mort et souches
- Ligneux arbustifs : pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Assèchement
- Comblement
- Trace de gibier

Analyse

La mare est comblée et isolée.

Distance au trait de côte : 145m

Distance à la mare la plus proche : 945m

Risque d'ensablement par le pied de dune : non concerné

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 6

GRAYAN-ET-L'HOPITAL
Forêt communale
de Grayan-et-l'Hôpital

Informations générales

- Forme ●
- Dimensions : 8 x 8 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité 50 à 200m



Description physique de la mare

- Fond visible ✗
- Turbidité : opaque
- Surface en eau <100m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte au Ouest

Faune/Flore

- Habitat : bois mort et souches
- Ligneux arbustifs : pin maritime, ronce
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✗
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Assèchement
- Comblement
- Trace de gibier

Analyse

La mare est comblée et isolée.

Distance au trait de côte : 120m

Distance à la mare la plus proche : 2480m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 125

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touchée



Mare n° 7
VENSAC

Forêt de la dune de Vensac

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 10 x 5 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité <50m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité: opaque
- Surface en eau <100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : bois mort et souches
- Ligneux arbustifs : saule, ronce, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Assèchement
- Comblement
- Piétinement humain

Analyse

La mare est comblée et isolée.

Distance au trait de côte : 125m

Distance à la mare la plus proche : 910m

Risque d'ensablement par le pied de dune : non concerné

Risque de colonisation par les pins maritimes : 75m



Mare n° 8 VENSAC

Forêt de la dune de Vensac

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 10 x 5 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité <50m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau <100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Ouest

Faune/Flore

- Habitat : bois mort et souches
- Ligneux arbustifs : ronce, pin maritime, callune
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Assèchement
- Comblement
- Piétinement humain

Analyse

La mare est comblée et isolée.

Distance au trait de côte : 90m

Distance à la mare la plus proche : 910m

Risque d'ensablement par le pied de dune : non concerné

Risque de colonisation par les pins maritimes : 4m



Mare n° 9

VENDAYS-MONTALIVET Forêt domaniale du Flamand

Informations générales

- Forme 
- Dimensions : 13 x 6 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200m



Description physique de la mare

- Fond visible 
- Turbidité : opaque
- Surface en eau <math>< 100\text{m}^2</math>
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : bois mort et souches
- Ligneux arbustifs : pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé 
- Ombrage 
- Herbacés 
- Plante flottante 
- Plante immergée 
- Matière organique 
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Piétinement humain 
- Trace de gibier 

Analyse

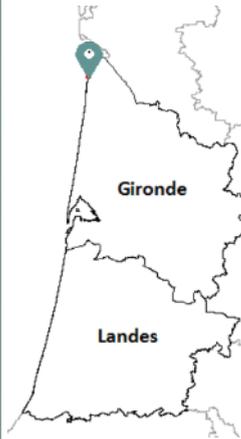
La mare créée en 2022, est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 190m

Distance à la mare la plus proche : 3180m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 65m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



OMare n°
VENDAYS-MONTALIVET
Forêt domaniale du Flamand

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 10 x 10 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte au Nord

Faune/Flore

- Habitat : bois mort, souches et cavités
- Ligneux arbustifs : saule
- Présence d'animaux : insectes aquatiques et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : Jonc/Carrex, utriculaires et littorelle

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✓
- Plante immergée ✓
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Trace de gibier

Analyse

La mare créée en 2022, elle est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 225m

Distance à la mare la plus proche : 860m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 105m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché

VENDAYS-MONTALIVET
Forêt domaniale du Flammand



Informations générales

- Forme ●
- Dimensions : 10 x 10 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité >200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✘
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : < 100m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte au Nord

Faune/Flore

- Habitat : souches
- Ligneux arbustifs : ronces
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : phragmites, joncs/carex

Environnement

- Non boisé
- Ombrage 📏
- Herbacés ✔
- Plante flottante ✔
- Plante immergée ✔
- Matière organique ✘
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Trace de gibier 🦌

Analyse

La mare est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 120m

Distance à la mare la plus proche : 860m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 35m

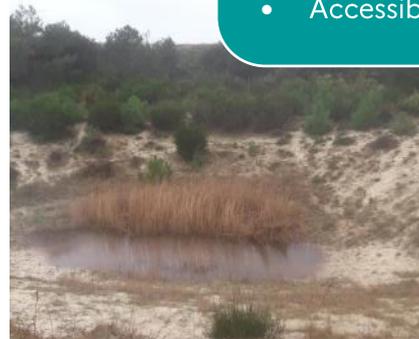
Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché

VENDAYS-MONTALIVET
Forêt domaniale du Flammand



Informations générales

- Forme
- 5 x 5 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité <50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✗
- Turbidité: opaque
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte au Sud

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✓
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : 0%

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : aucun
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : aucun

Menaces :

- Trace de gibier
- Comblement
- Pollution

Analyse

La mare est menacée mais fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 158m

Distance à la mare la plus proche : 130m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 90m

Risque de colonisation par les pins maritimes : 27m



Mare n° 13

VENDAYS-MONTALIVET
Forêt domaniale du Flamand

Informations générales

- Forme
- 14 x 5 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité <50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ❌
- Turbidité: opaque
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat: bois mort
- Ligneux arbustifs: pin maritime
- Présence d'animaux: aucun
- Végétaux d'intérêts: Phragmites

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ❌
- Plante immergée ✓
- Matière organique ❌
- Couverture en eau libre: de 51 à 75%

Menaces:

- Trace de gibier

Analyse

La mare est menacée par la colonisation de pins maritime mais fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte: 280m
Distance à la mare la plus proche: 130m
Risque d'ensablement par le pied de dune: 150m



Mare n° 14

NAUJAC-SUR-MER
Forêt domaniale du Flamand

Informations générales

- Forme
- 8 x 8 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✘
- Turbidité : opaque
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Nord

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✓
- Plante immergée ✘
- Matière organique ✘
- Couverture en eau libre : >75%

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : ronce
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : lentilles

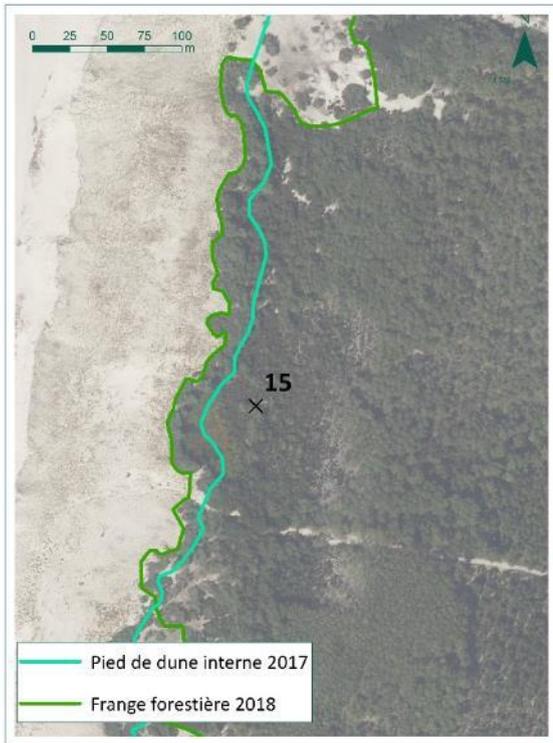
Menaces :

- Trace de gibier

Analyse

La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

- Distance au trait de côte : 140m
- Distance à la mare la plus proche : 2435m
- Risque d'ensablement par le pied de dune : 40m
- Risque de colonisation par les pins maritimes : 60m



Mare n° 15

NAUJAC-SUR-MER
Forêt domaniale du Flamand

Informations générales

- Forme
- 10 x 7 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : < 100 m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte au Nord

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 0%

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Menaces :

- Trace de gibier

Analyse

La mare a été créée en janvier 2023 mais est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 170m

Distance à la mare la plus proche : 2435m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 30m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 16

HOURTIN

Forêt domaniale d'Hourtin

Informations générales

- Forme
- 23 x 8 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce Est Ouest
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : souche, bois mort
- Ligneux arbustifs : pin maritime et chênes verts
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : lentilles

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 26 à 50%

Menaces :

- Trace de gibier
- Comblement

Analyse

La mare est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 490m

Distance à la mare la plus proche : 1930m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 300m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 17

HOURTIN

Forêt domaniale d'Hourtin

Informations générales

- Forme
- 16 x 9 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte au Sud

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 1 à 25%

Faune/Flore

- Habitat : souche, bois mort
- Ligneux arbustifs : pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : lentilles

Menaces :

- Trace de gibier
- Comblement

Analyse

La mare est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 400m

Distance à la mare la plus proche : 1935m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 165m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 18

HOURTIN

Forêt domaniale d'Hourtin

Informations générales

- Forme
- 12 x 7 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : < 100 m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte au Sud, pentes homogènes

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : lentilles

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 1 à 25%

Menaces :

- Trace de gibier
- Comblement

Analyse

La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 425m

Distance à la mare la plus proche : 4430m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 330m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 19

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 8 x 4 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✗
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : < 100 m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte à l'Ouest

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✗
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : >75%

Faune/Flore

- Habitat : souche
- Ligneux arbustifs : saule
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Menaces :

- Assèchement ☀

Analyse

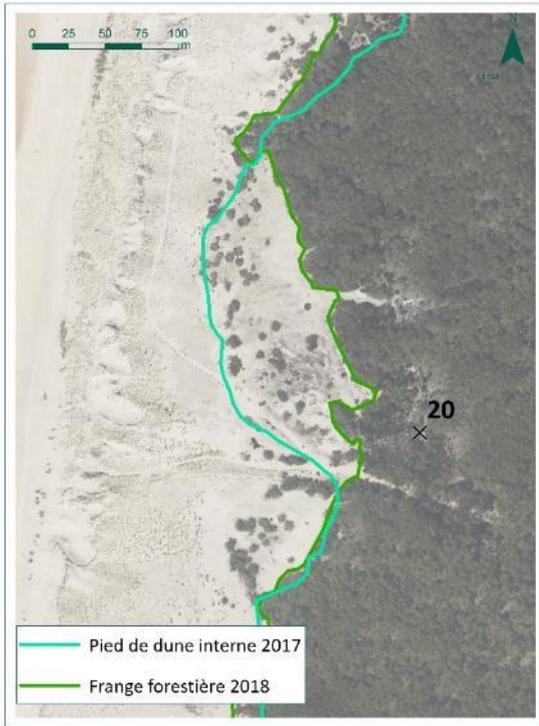
La mare est asséchée une partie de l'année et est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 240 m

Distance à la mare la plus proche : 1970 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 20 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 20

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 7 x 3 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité <50 m

Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité: clair
- Surface en eau: < 100m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat: bois mort, cavité
- Ligneux arbustifs: saule, ronce
- Présence d'animaux: aucun
- Végétaux d'intérêts: juncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✓
- Plante immergée ✓
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre: >75%

Menaces:

- Aucune

Analyse

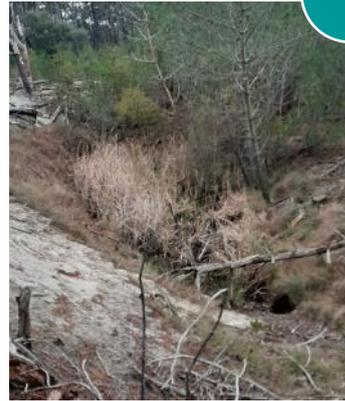
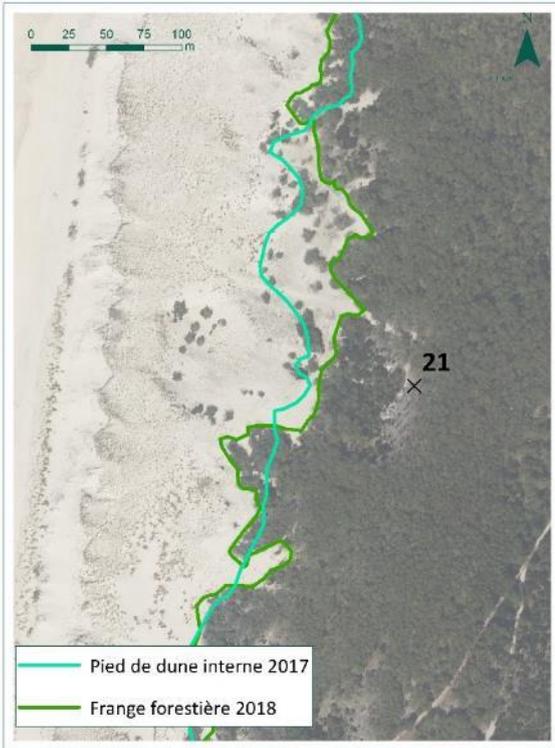
La mare est éloignée mais peut permettre une escale pour certaines espèces (non-amphibiens)

Distance au trait de côte: 255m

Distance à la mare la plus proche: 410m

Risque d'ensablement par le pied de dune: 68m

Risque de colonisation par les pins maritimes: concerné – déjà touché



Mare n° 21

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 17 x 4 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité <50 m

Description physique de la mare

- Fond visible ✗
- Turbidité : trouble
- Surface en eau < 100 m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : molinie, massettes, joncs/carrex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : de 1 à 25%

Menaces :

- Aucune

Analyse

La mare est éloignée mais peut permettre une escale pour certaines espèces (non-amphibiens)

Distance au trait de côte : 245 m

Distance à la mare la plus proche : 410 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 70m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 22

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 6 x 3 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : trouble
- Surface en eau < 100 m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : bois mort, cavité
- Ligneux arbustifs : pin maritime, saule, ronce
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : Joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✓
- Plante immergée ✓
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Aucune

Analyse

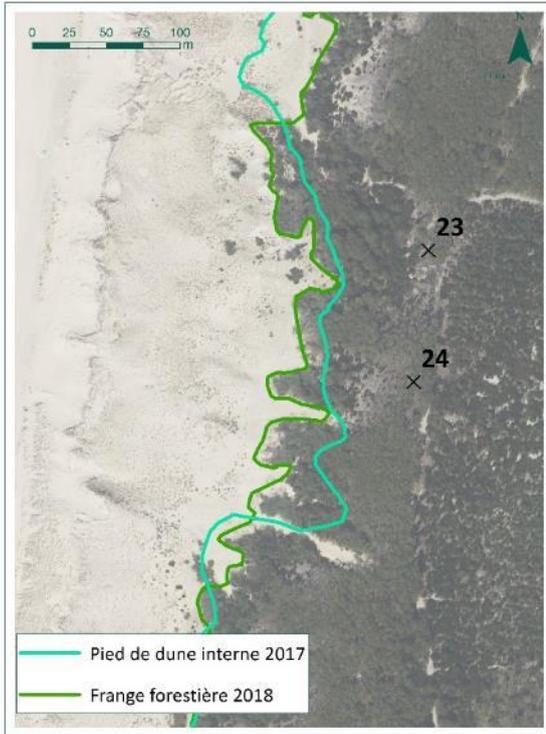
La mare est éloignée mais peut permettre une escale pour certaines espèces (non-amphibiens)

Distance au trait de côte : 190m

Distance à la mare la plus proche : 480m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 50m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 23

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 14 x 5 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : trouble
- Surface en eau < 100 m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : saule
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : massettes, joncs/carrex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 1 à 25%

Menaces :

- Aucune

Analyse

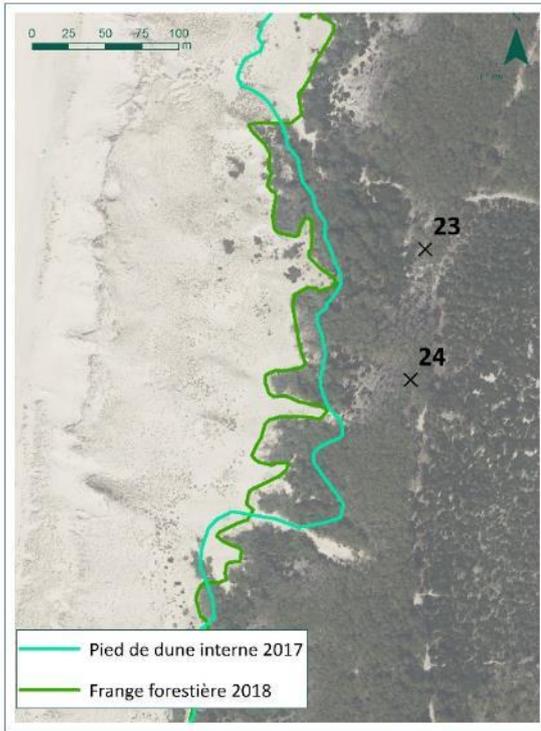
La mare fait partie d'un réseau de mares.

Distance au trait de côte : 260m

Distance à la mare la plus proche : 90m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 60m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 24

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 7 x 2 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m

Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : clair
- Surface en eau < 100 m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : aucun
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : de 51 à 75%

Menaces :

- Comblement

Analyse

La mare fait partie d'un réseau de mares.

Distance au trait de côte : 260m

Distance à la mare la plus proche : 90m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 55m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 25

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 20 x 7 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : clair
- Surface en eau : 100 à 500m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : souche, bois mort, cavités
- Ligneux arbustifs : saule, aulne, pin maritime.
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : massettes, joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✓
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Piétinement humain

Analyse

La mare est éloignée mais peut permettre une escale pour certaines espèces (non-amphibiens)

Distance au trait de côte : 250m

Distance à la mare la plus proche : 540m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 95m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 26

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Information générales

- Forme
- 30 x 8 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : clair
- Surface en eau : 100 à 500 m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : souche, cavité
- Ligneux arbustifs : pin maritime, saule
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : massettes, joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✓
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : de 1 à 25%

Menaces :

- Aucune

Analyse

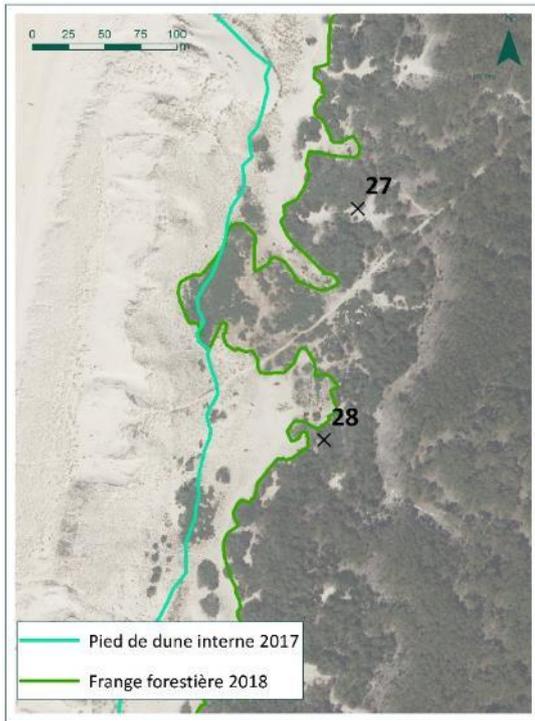
La mare est éloignée mais peut permettre une escale pour certaines espèces (non-amphibiens)

Distance au trait de côte : 185m

Distance à la mare la plus proche : 320m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 45m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 27

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 14 x 7 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : trouble
- Surface en eau < 100 m²
- Pente douce : à l'Ouest
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : souche, cavité
- Ligneux arbustifs : Saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : Iris, massettes

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 26 à 50%

Menaces :

- Aucune

Analyse

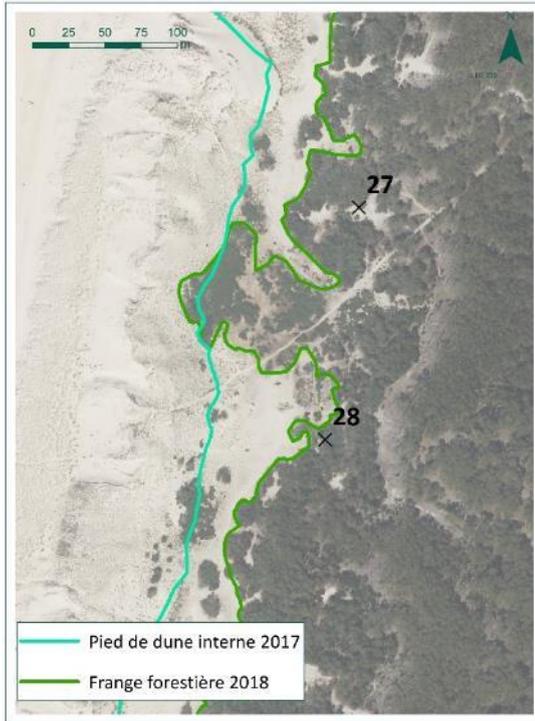
La mare fait partie d'un réseau de mares.

Distance au trait de côte : 220m

Distance à la mare la plus proche : 165m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 80m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 28

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 30 x 10 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : trouble
- Surface en eau : 100 à 500m²
- Pente douce au Nord Ouest
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : souche, bois mort, cavité
- Ligneux arbustifs : saule, ronce, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : massettes, phragmites

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 1 à 25%

Menaces :

- Aucune

Analyse

La mare fait partie d'un réseau de mares.

Distance au trait de côte : 230m

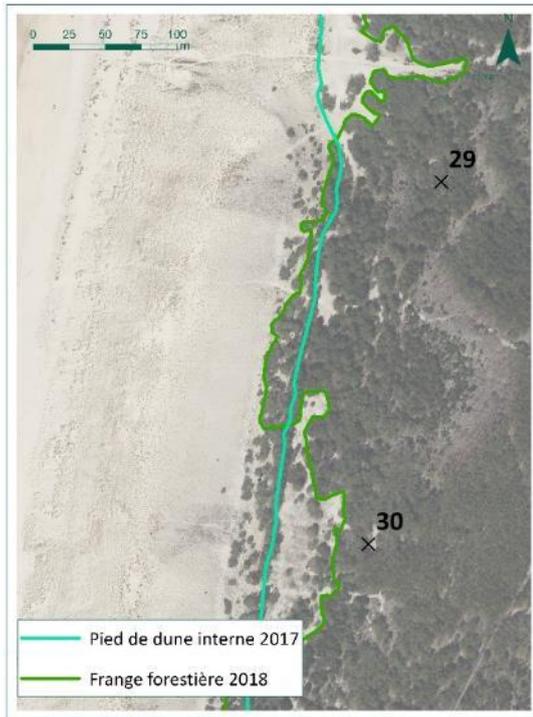
Distance à la mare la plus proche : 165m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 80m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché

Mare n°
LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau



Informations générales

- Forme
- 20 x 8 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte à l'Est

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 51 à 75%

Faune/Flore

- Habitat : souche, cavité
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : lentilles, massettes

Menaces :

- Aucune

Analyse

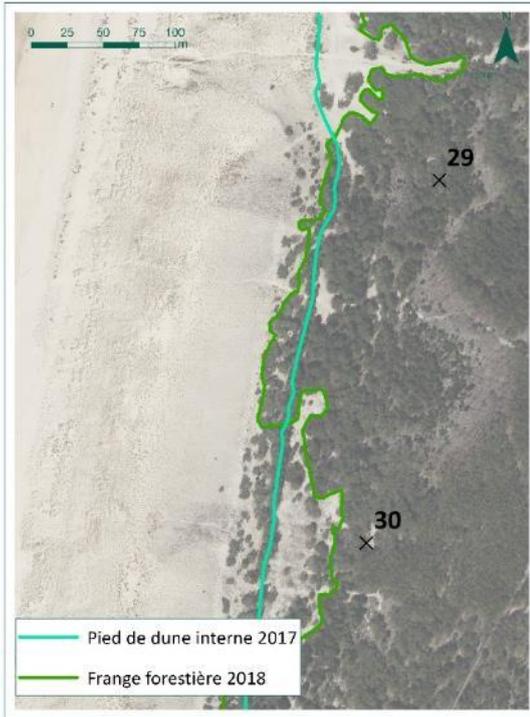
La mare fait partie d'un réseau de mares.

Distance au trait de côte : 255m

Distance à la mare la plus proche : 260m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 70m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 30

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 6 x 3 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : trouble
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte à l'Est

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : >75%

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Menaces :

- Aucune

Analyse

La mare fait partie d'un réseau de mares.

Distance au trait de côte : 250m

Distance à la mare la plus proche : 260m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 65m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 31

LACANAU

Forêt domaniale de Lacanau

Informations générales

- Forme
- 15 x 5 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : trouble
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte à l'Ouest

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 1 à 25%

Faune/Flore

- Habitat : cavité
- Ligneux arbustifs : saule, ronce, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : molinie, phragmites

Menaces :

- Aucune

Analyse

La mare fait partie d'un réseau de mare mais est menacée d'ensablement et de colonisation par les pins maritimes à proximité.

Distance au trait de côte : 175m

Distance à la mare la plus proche : 275m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 7m

Risque de colonisation par les pins maritimes : 20m



Mare n° 32

LACANAU

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 3 x 2 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : clair
- Surface en eau <100 m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : molinie, joncs/carex

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : >75%

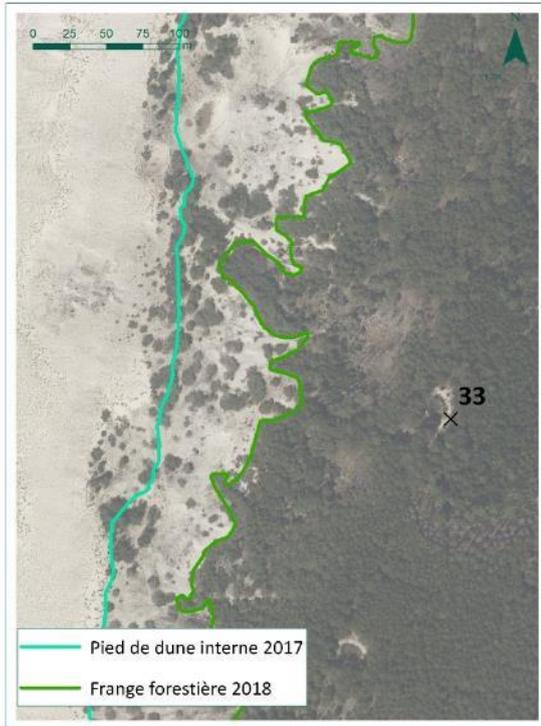
Menaces :

- Comblement
- Pollution

Analyse

La mare est isolée et menacée d'ensablement

Distance au trait de côte : 150m
 Distance à la mare la plus proche : 1050m
 Risque d'ensablement par le pied de dune : 9m
 Risque de colonisation par les pins maritimes : 90m



Mare n° 33

LACANAU

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 12 x 6 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200m

Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : < 100m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : cavité
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : molinie, joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Aucune

Analyse

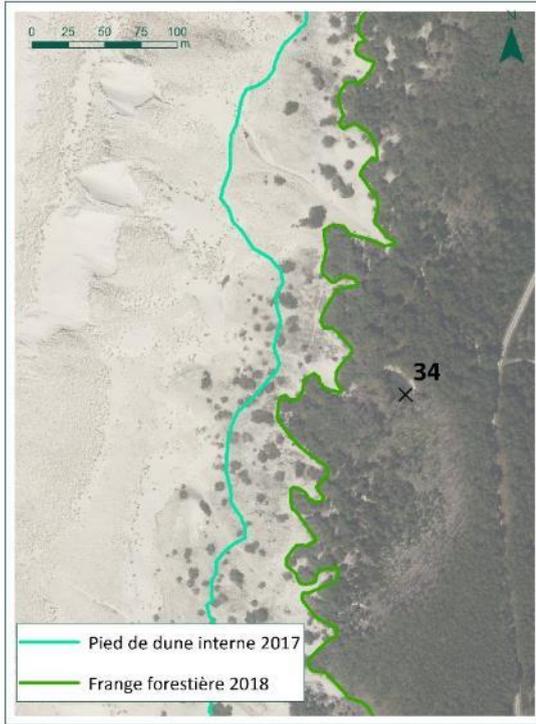
La mare est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 370m

Distance à la mare la plus proche : 955m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 190m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 34

LACANAU

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 26 x 20 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : trouble
- Surface en eau : < 100m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte au Nord

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex, roseaux

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 1 à 25%

Menaces :

- Trace de gibier

Analyse

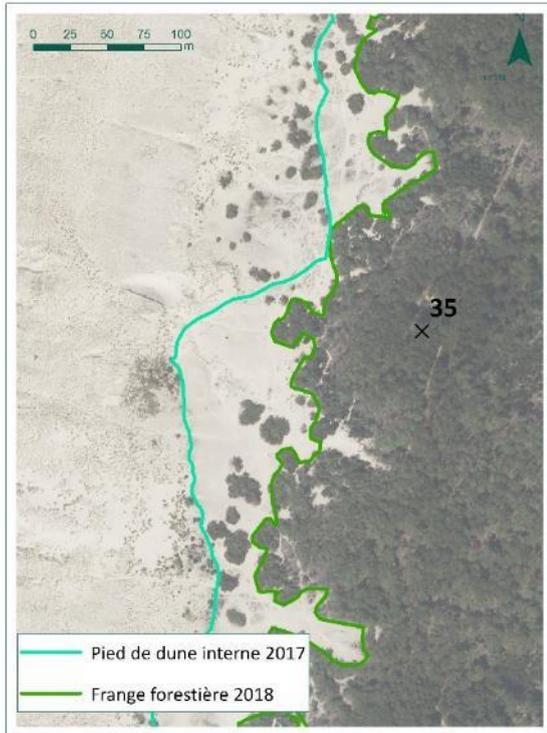
La mare est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 310m

Distance à la mare la plus proche : 950m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 90m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 35

LE PORGE

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 7 x 9 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : clair
- Surface en eau : < 100m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : cavité
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✗
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Trace de gibier
- Piétinement humain

Analyse

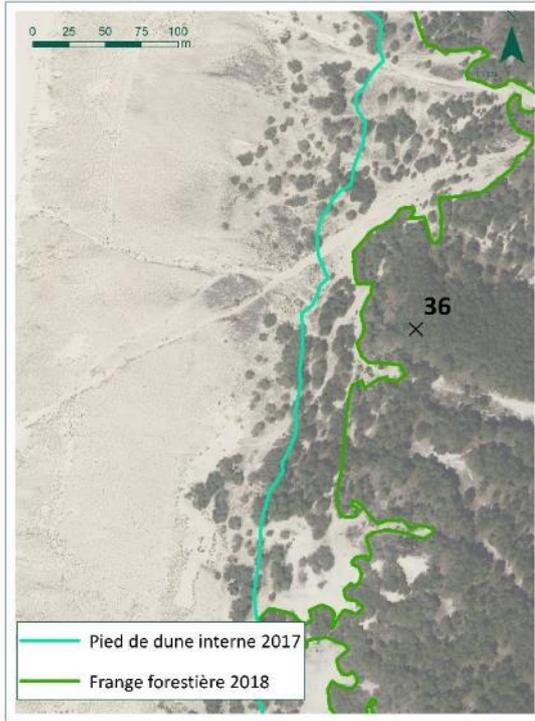
La mare est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 325m

Distance à la mare la plus proche : 950m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 80m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 36

LE PORGE

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 12 x 12 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité >200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : trouble
- Surface en eau <100m²
- Pente douce : à l'Ouest
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✗
- Plante flottante ✓
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Piétinement humain

Analyse

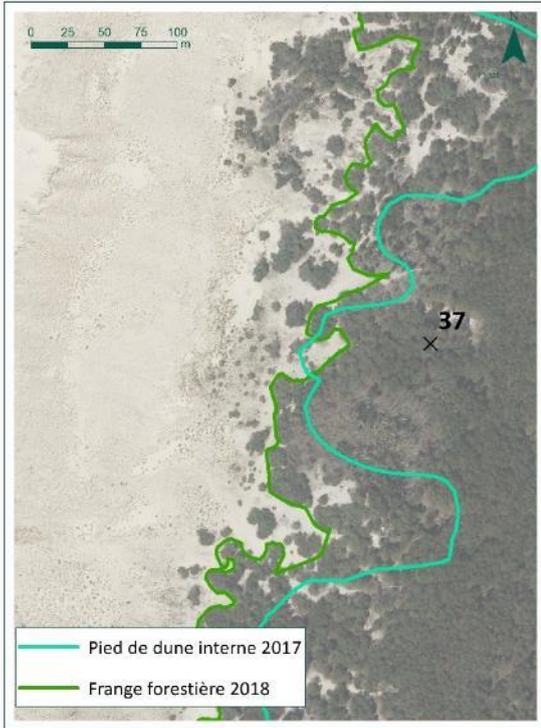
La mare est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 290m

Distance à la mare la plus proche : 835m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 70m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 37

LE PORGE

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 15 x 12 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : clair
- Surface en eau : 100 à 500m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre de 51 à 75%

Menaces :

- Piétinement humain
- Trace de gibier

Analyse

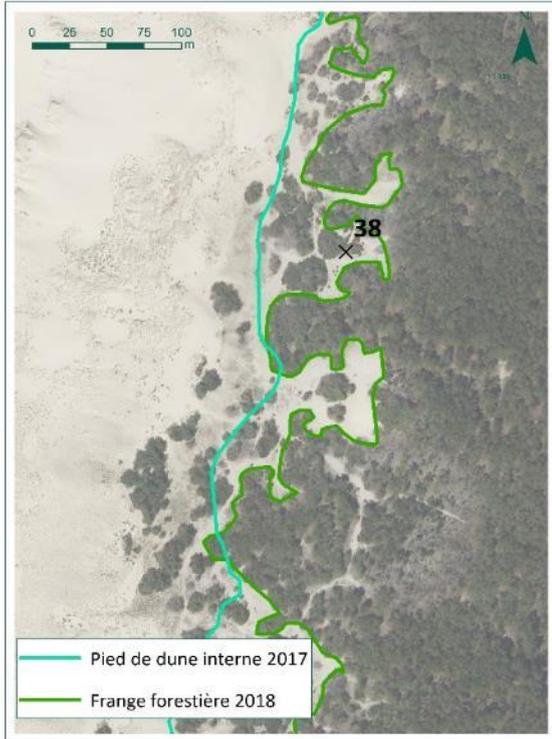
La mare est isolée et risque d'être ensevelis par le pied de dune.

Distance au trait de côte : 320m

Distance à la mare la plus proche : 835m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 35m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 38

LE PORGE

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 10 x 5m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : trouble
- Surface en eau : <100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Nord

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 1 à 25%

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : massettes, joncs/carex

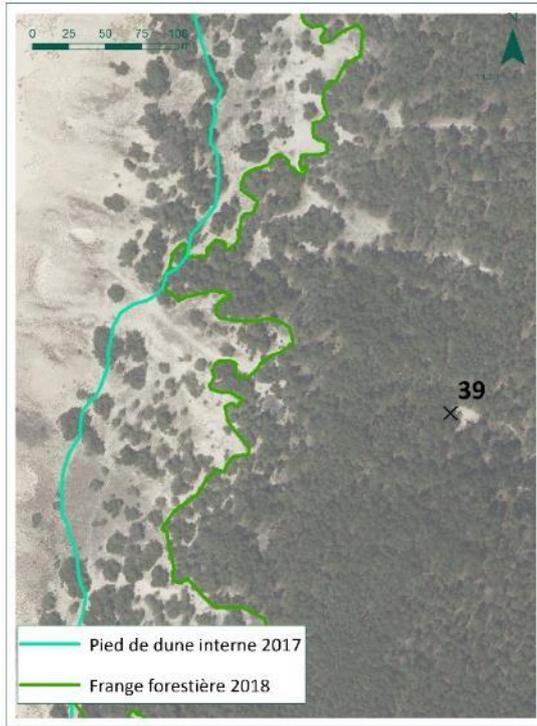
Menaces :

- Piétinement humain

Analyse

La mare est fortement isolée de tout réseau de mare et risque de se faire coloniser par les pins maritimes.

Distance au trait de côte : 280m
Distance à la mare la plus proche : 1550m
Risque d'ensablement par le pied de dune : 60m
Risque de colonisation par les pins maritimes : 9m



Mare n° 39

LE PORGE

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 10 x 5 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : trouble
- Surface en eau : <100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : de 51 à 75%

Menaces :

- Trace de gibier

Analyse

La mare est éloignée mais peut permettre une escale pour certaines espèces (non-amphibiens)

Distance au trait de côte : 460m

Distance à la mare la plus proche : 400m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 210m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 40

LE PORGE

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 22 x 14 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m

Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : clair
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Nord

Faune/Flore

- Habitat : souche
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Aucune

Analyse

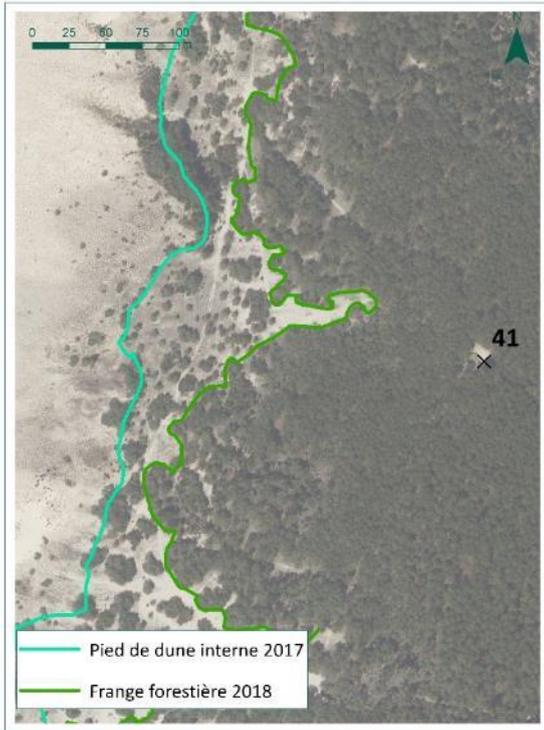
La mare est éloignée mais peut permettre une escale pour certaines espèces (non-amphibiens)

Distance au trait de côte : 300m

Distance à la mare la plus proche : 400m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 60m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 41

LE PORGE

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 10 x 10 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✗
- Turbidité : trouble
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte au Nord

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : >75%

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Menaces :

- Aucune

Analyse

La mare est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 475m

Distance à la mare la plus proche : 800m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 210m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 42

LE PORGE

Forêt domaniale du Porge

Informations générales

- Forme
- 7 x 7 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✗
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : < 100m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte à l'Est

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : >75%

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : aucun
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Menaces:

- Aucune

Analyse

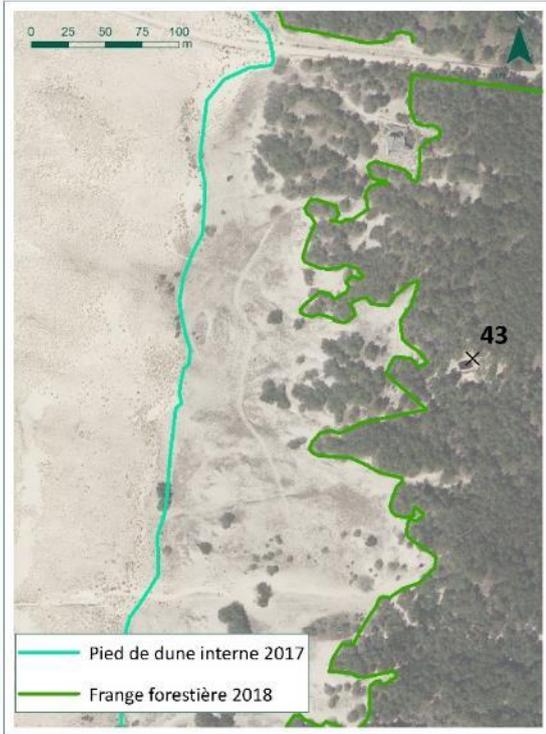
La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 550m

Distance à la mare la plus proche : 1250m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 315m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 43

LEGE-CAP-FERRET

Forêt domaniale de Lège-et-Garonne

Informations générales

- Forme
- 9 x 7 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : trouble
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Nord

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : 0%

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : tremble
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs / carex

Menaces :

- Assèchement ☀
- Comblement 🌳

Analyse

La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 380m

Distance à la mare la plus proche : 1700m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 190m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 44
LEGE-CAP-FERRET
Forêt domaniale de Lège-et-Garonne

Informations générales

- Forme
- 25 x 5 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité >200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : clair
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte au Nord

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, baccharis
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex, osmonde

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : 0%

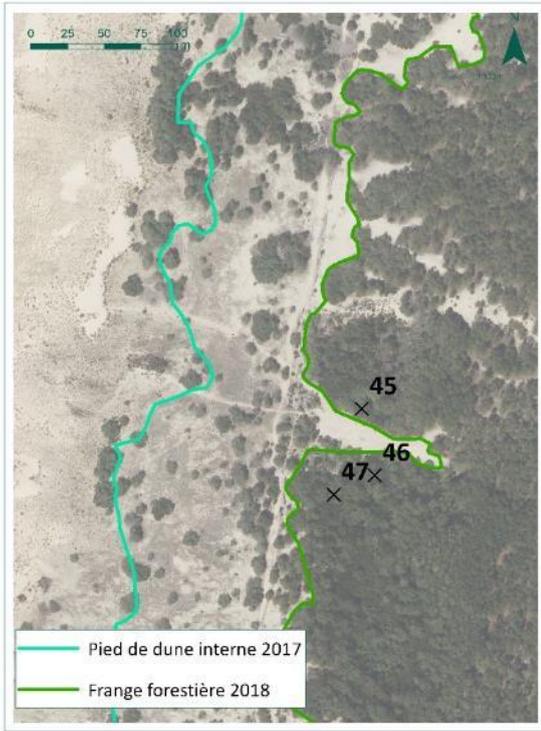
Menaces :

- Assèchement ☀️
- Comblement 🌳
- Trace de gibier 🦌

Analyse

La mare est éloignée mais peut permettre une escale pour certaines espèces (non-amphibiens)

Distance au trait de côte : 250m
Distance à la mare la plus proche : 375m
Risque d'ensablement par le pied de dune : 55m
Risque de colonisation par les pins maritimes : 55m



Mare n° 45

LEGE-CAP-FERRET

Forêt domaniale de Lège-et-Garonne

Informations générales

- Forme
- 21 x 15 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : souche, bois mort, cavité
- Ligneux arbustifs : pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Aucune

Analyse

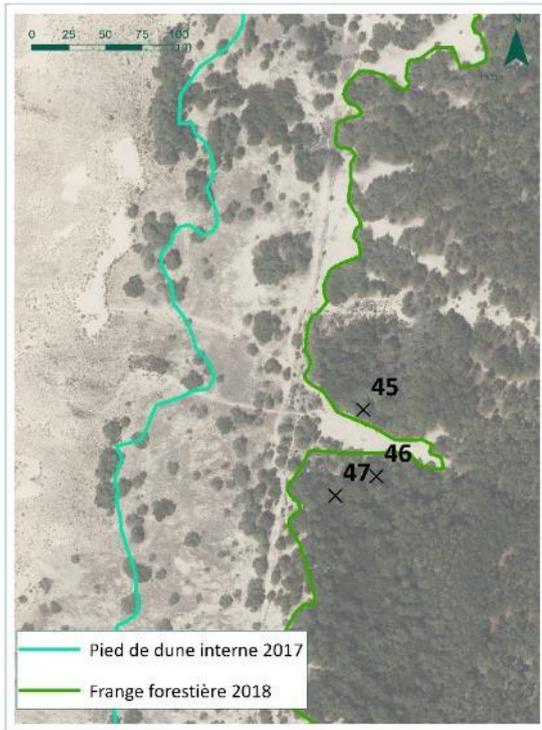
La mare a été créée en novembre 2022 au sein d'un réseau de 3 mares

Distance au trait de côte : 360m

Distance à la mare la plus proche : 50m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 105m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 46

LEGE-CAP-FERRET

Forêt domaniale de Lège-et-Garonne

Informations générales

- Forme
- 23 x 20 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : souche, bois mort, cavité
- Ligneux arbustifs : pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : phragmites

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 100%

Menaces :

- Aucune

Analyse

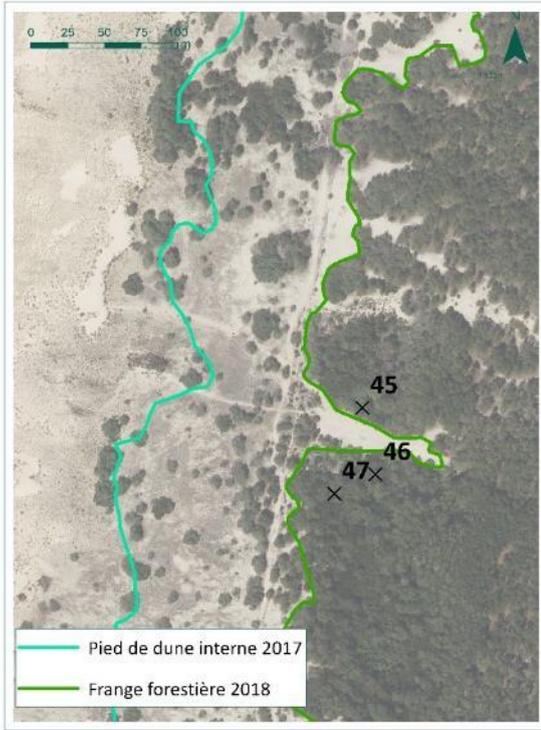
La mare a été créée en novembre 2022 au sein d'un réseau de 3 mares

Distance au trait de côte : 380m

Distance à la mare la plus proche : 30m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 130m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 47

LEGE-CAP-FERRET

Forêt domaniale de Lège-et-Garonne

Informations générales

- Forme 
- 36 x 15 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible 
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : souche, bois mort, cavité
- Ligneux arbustifs : pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : phragmites

Environnement

- Boisé 
- Ombrage 
- Herbacés 
- Plante flottante 
- Plante immergée 
- Matière organique 
- Couverture en eau libre : 100%

Menaces :

- Aucune

Analyse

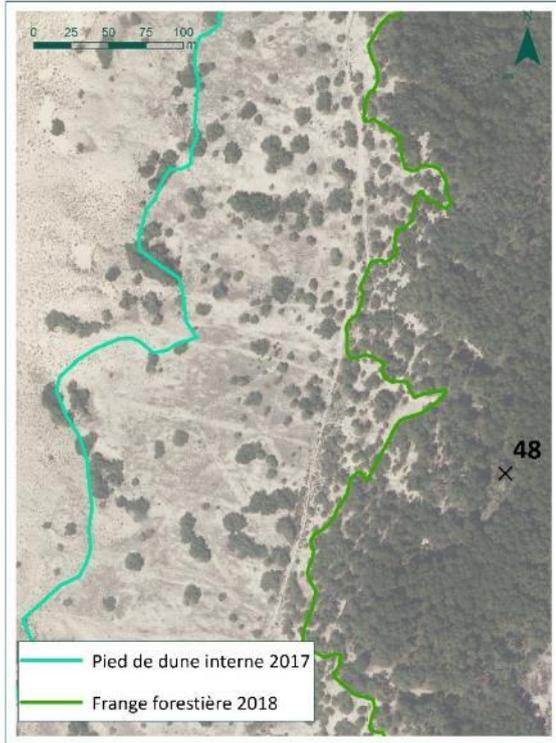
La mare a été créée en novembre 2022 au sein d'un réseau de 3 mares

Distance au trait de côte : 355m

Distance à la mare la plus proche : 31m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 110m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 48

LEGE-CAP-FERRET

Forêt domaniale de Lège et Garonne

Informations générales

- Forme
- 12 x 4 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : souche
- Ligneux arbustifs : ronce
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex, arbusiers

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 100%

Menaces :

- Assèchement
- Comblement
- Trace de gibier

Analyse

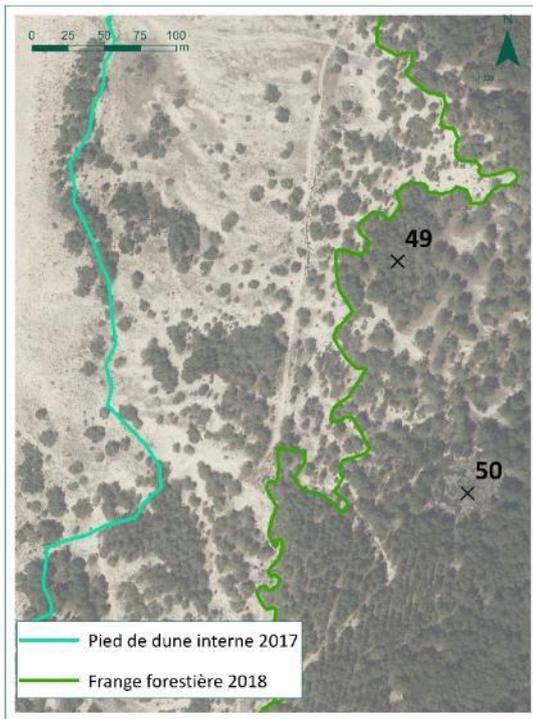
La mare fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 490m

Distance à la mare la plus proche : 290m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 225m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 49

LEGE-CAP-FERRET

Forêt domaniale de Lège-et-Garonne

Informations générales

- Forme
- 11 x 4 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : clair
- Surface en eau : < 100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Nord

Faune/Flore

- Habitat : souche
- Ligneux arbustifs : saule, ronce, baccharis
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : algues, massettes, joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : de 51 à 75%

Menaces:

- Assèchement ☀
- Comblement 🌳

Analyse

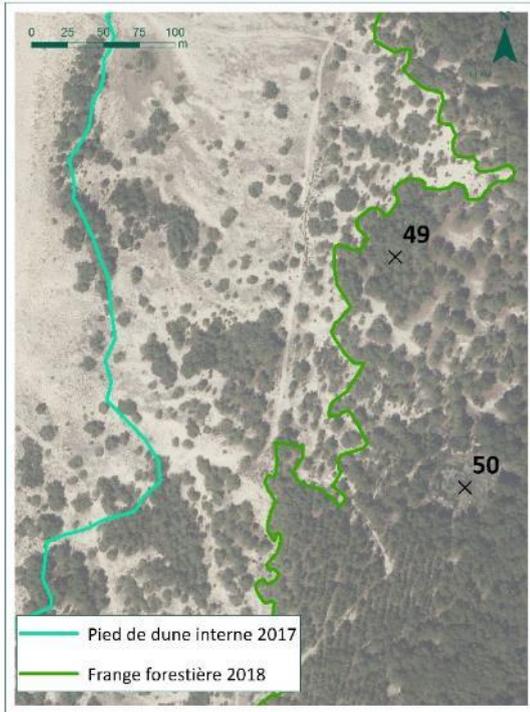
La mare fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 430m

Distance à la mare la plus proche : 170m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 200m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 50

LEGE-CAP-FERRET

Forêt domaniale de Lège-et-Garonne

Informations générales

- Forme
- 10 x 5 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m

Description physique de la mare

- Fond visible ✗
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : <100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, tremble
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : phragmites, joncs/carex

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés ✗
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Assèchement ☀️
- Comblement 🌿
- Trace de gibier 🦌

Analyse

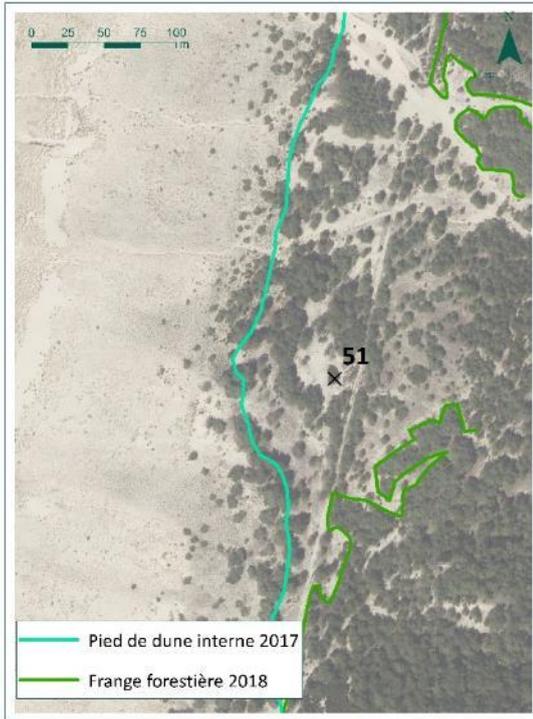
La mare fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 500m

Distance à la mare la plus proche : 170m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 210m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 51

LEGE-CAP-FERRET

Forêt domaniale de Lège-et-Garonne

Informations générales

- Forme
- 15 x 9 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité <50 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : trouble
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte à l'Ouest

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 0%

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : insecte aquatique
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Menaces :

- Assèchement
- Comblement
- Trace de gibier

Analyse

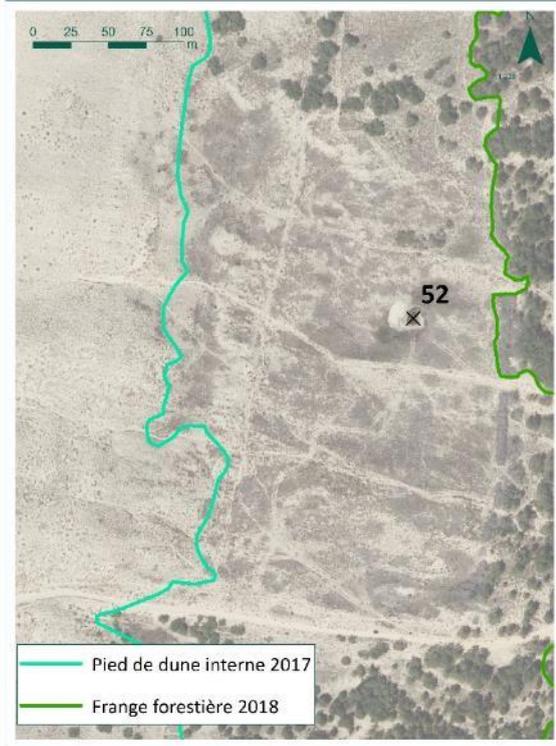
La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 300m

Distance à la mare la plus proche : 1520m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 65m

Risque de colonisation par les pins maritimes : 60m



Mare n° 52

LEGE-CAP-FERRET

Forêt domaniale de Lège et Garonne

Informations générales

- Forme
- 10 x 5 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité >200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau <100m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte au Nord

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : 0%

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Menaces :

- Assèchement
- Comblement
- Trace de gibier
- Piétinement humain

Analyse

La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 380m

Distance à la mare la plus proche : 1520m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 150m

Risque de colonisation par les pins maritimes : 55m



Mare n° 53

LA TESTE-DE-BUCH Forêt domaniale de la Teste

Informations générales

- Forme
- 0 x 0 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité >200m

Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : clair
- Surface en eau <100m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : 0%

Menaces :

- Assèchement

Analyse

La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 220m
Distance à la mare la plus proche : 5770m
Risque d'ensablement par le pied de dune : 0m
Risque de colonisation par les pins maritimes : 180m



Mare n° 54

BISCARROSSE

Forêt domaniale de Biscarrosse

Informations générales

- Forme 
- 10 x 4 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m

Description physique de la mare

- Fond visible 
- Turbidité : opaque
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex, fougère aigle

Environnement

- Boisé 
- Ombrage 
- Herbacés 
- Plante flottante 
- Plante immergée 
- Matière organique 
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces:

- Assèchement 

Analyse

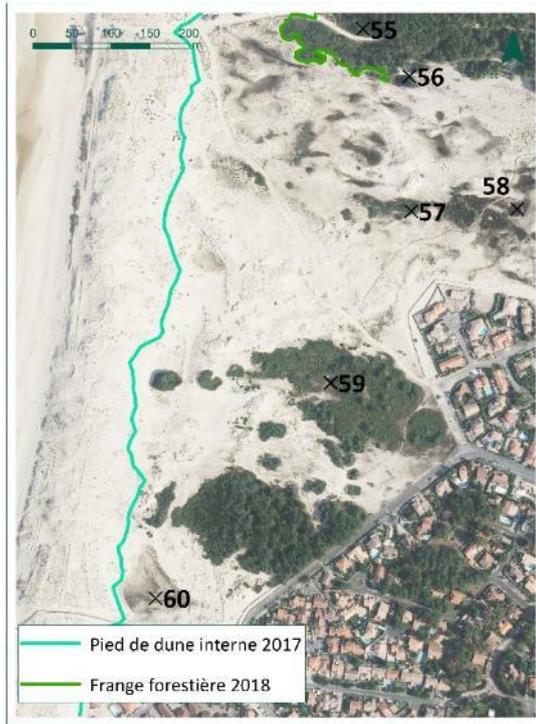
La mare est isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 525m

Distance à la mare la plus proche : 920m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 330m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 55

BISCARROSSE

Dune domaniale de Biscarrosse

Informations générales

- Forme
- 8 x 6 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité >200 m

Description physique de la mare

- Fond visible ❌
- Turbidité : opaque
- Surface en eau <100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : saule, ronce, pin maritime, baccharis, arbousiers
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex, ajonc d'Europe, bruyère du Portugal

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ❌
- Plante immergée ❌
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces:

- Assèchement

Analyse

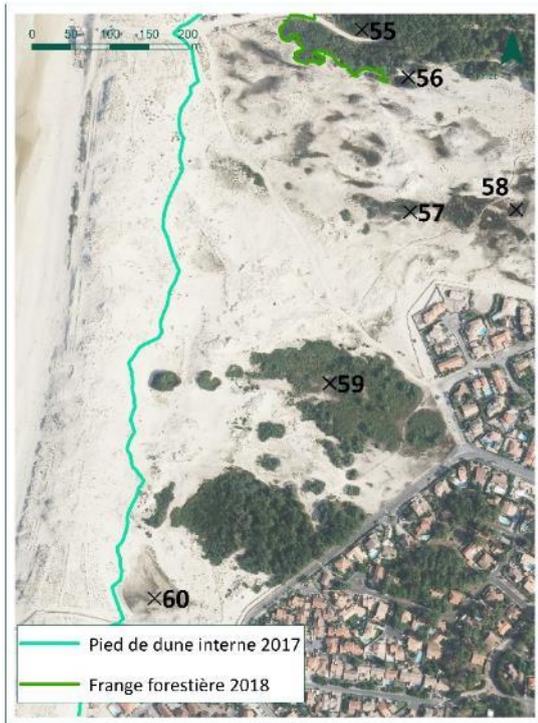
La mare fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 355m

Distance à la mare la plus proche : 85m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 190m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 56

BISCARROSSE

Dune domaniale de Biscarrosse

Informations générales

- Forme
- 15 x 8 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité: trouble
- Surface en eau: < 100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat: bois mort
- Ligneux arbustifs: ronce, pin maritime
- Présence d'animaux: insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts: massettes, joncs/carex, ajonc d'Europe

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre: >75%

Menaces:

- Aucune

Analyse

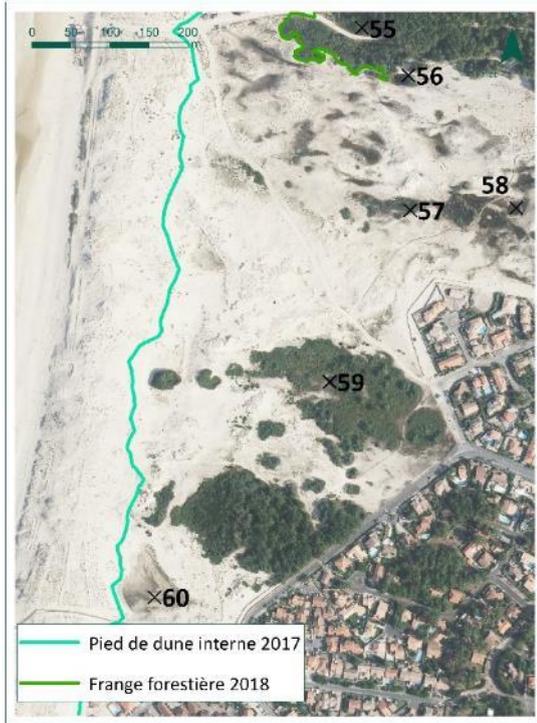
La mare fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte: 420m

Distance à la mare la plus proche: 85m

Risque d'ensablement par le pied de dune: 270m

Risque de colonisation par les pins maritimes: concerné – déjà touché



Mare n° 57

BISCARROSSE

Dune domaniale de Biscarrosse

Informations générales

- Forme
- 15 x 10 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : massettes, joncs/carrex
- Végétaux d'intérêts : ajonc d'Europe, graminées

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Assèchement

Analyse

La mare fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 435m

Distance à la mare la plus proche : 135m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 300m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 58

BISCARROSSE

Dune domaniale de Biscarrosse

Informations générales

- Forme
- 20 x 18 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : clair
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime, baccharis
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex, graminées, lobelie brûlante

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✓
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Assèchement ☀

Analyse

La mare fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 570m

Distance à la mare la plus proche : 135m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 430m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 59

BISCARROSSE

Dune domaniale de Biscarrosse

Informations générales

- Forme 
- 6 x 4 m
- Présence de l'eau temporaire
- Accessibilité 50 à 200 m

Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : opaque
- Surface en eau < 100m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Nord

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : ronce, baccharis
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : phragmites, jonc/carex, ajonc d'Europe, Ciste

Environnement

- Non boisé
- Ombrage 
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Assèchement 

Analyse

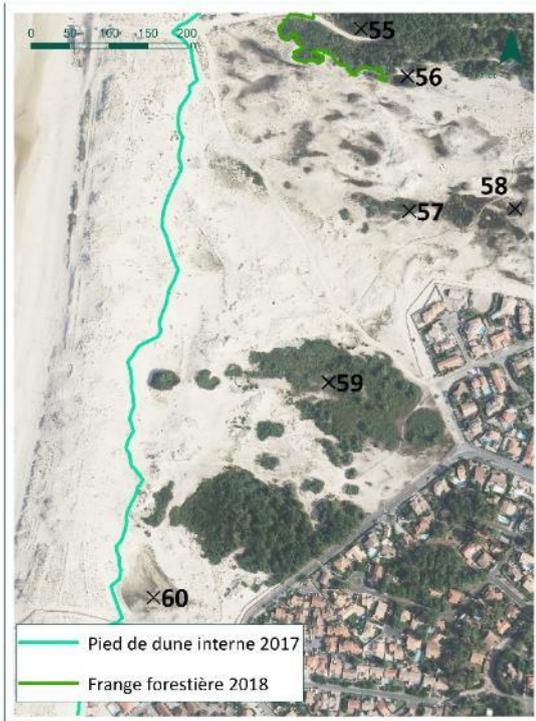
La mare fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 365m

Distance à la mare la plus proche : 245m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 225m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 60

BISCARROSSE

Dune domaniale de Biscarrosse

Informations générales

- Forme
- 25 x 10m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : clair
- Surface en eau : < 100m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte au Nord

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : 0%

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : aucun
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : aucun

Menaces :

- Assèchement

Analyse

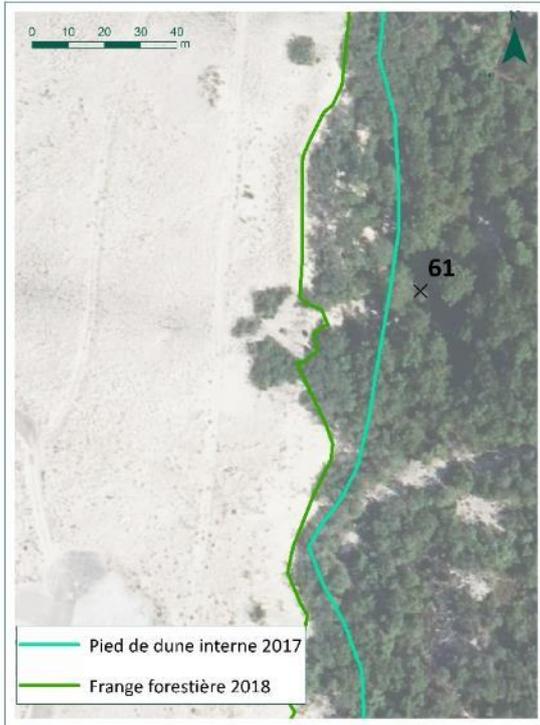
La mare fait partie d'un réseau de mare.

Distance au trait de côte : 200m

Distance à la mare la plus proche : 360m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 50m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 61

BISCARROSSE

Forêt domaniale de Biscarrosse

Informations générales

- Forme
- 30 x 4 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m

Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500m²
- Pente douce au Nord Sud
- Pente abrupte au Est Ouest

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : ronce, pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques
- Végétaux d'intérêts : joncs/carex, potamots, genêt, ajonc d'Europe

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : >75%

Menaces :

- Comblement
- Trace de gibier
- Pollution

Analyse

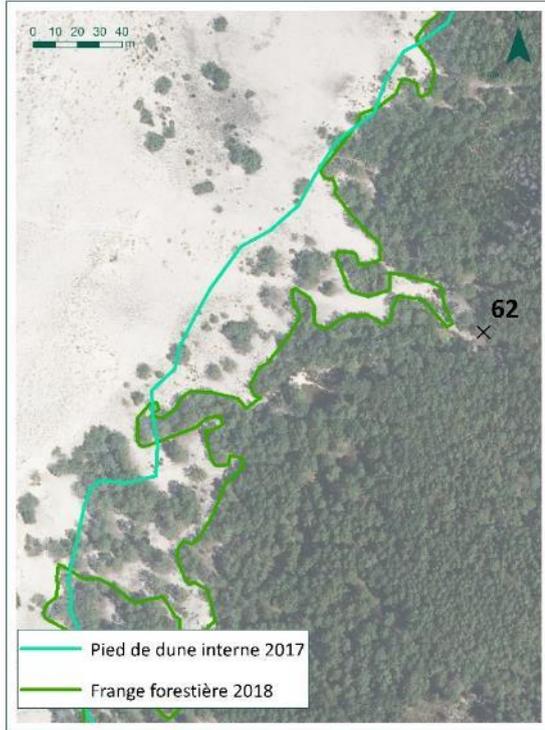
La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 235m

Distance à la mare la plus proche : 5975m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 8m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 62

SAINTE-EULALIE-EN-BORN Forêt domaniale de Sainte-Eulalie

Informations générales

- Forme 
- 20 x 8 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible 
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : 100 à 500m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte au Nord Sud Ouest

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : saule, pin maritime
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : molinie, joncs/carex, potamots

Environnement

- Boisé 
- Ombrage 
- Herbacés 
- Plante flottante 
- Plante immergée 
- Matière organique 
- Couverture en eau libre : 1 à 25%

Menaces:

- Trace de gibier 
- Pollution 

Analyse

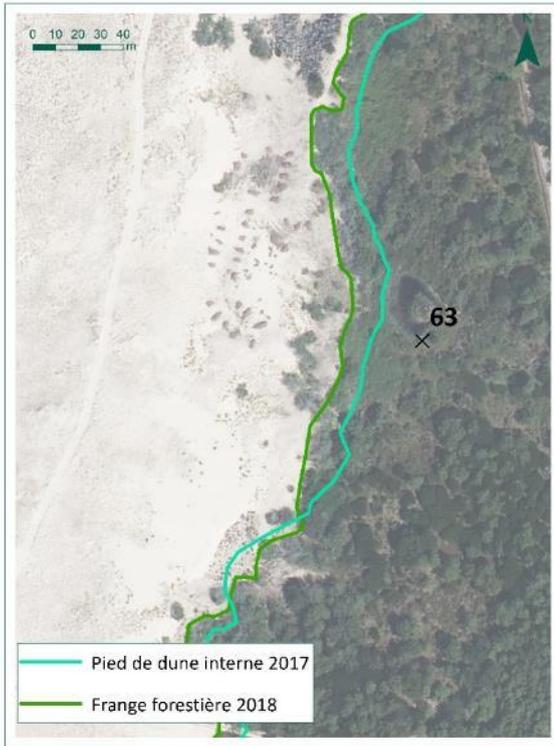
La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 375m

Distance à la mare la plus proche : 5975m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 100m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 63

MIMIZAN

Forêt domaniale de Sainte-Eulalie

Informations générales

- Forme
- 30 à 20 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : trouble
- Surface en eau : 500 à 1000m²
- Pente douce à l'Est
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : saule, tremble, ronce, bourdaine, pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens probablement
- Végétaux d'intérêts : phragmites, joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✗
- Plante flottante ✗
- Plante immergée ✓
- Matière organique ✓
- Couverture en eau libre : de 51 à 75%

Menaces :

- Comblement

Analyse

La mare est fortement isolée de tout réseau de mare.

Distance au trait de côte : 270m

Distance à la mare la plus proche : 3090m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 20m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 64

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- 15 x 15 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m

Description physique de la mare

- Fond visible ❌
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : 500 à 1000m²
- Pente douce au Nord Sud Ouest
- Pente abrupte à l'Est
Pas de pentes raides

Faune/Flore

- Habitat : bois mort
- Ligneux arbustifs : saule
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens, poissons
- Végétaux d'intérêts : molinie, massettes, phragmites, joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ❌
- Plante immergée ❌
- Matière organique ❌
- Couverture en eau libre : > 75%

Menaces :

- Trace de gibier 🦌
- Poissons 🐟

Analyse

La mare fait partie d'un réseau de mare important.

Distance au trait de côte : 305m

Distance à la mare la plus proche : 100m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 100m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 65

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- 20 x 12 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité >200 m

Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 500 à 1000m²
- Pente douce au Nord Sud Ouest
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : souche
- Ligneux arbustifs : saule, aulne, pin maritime
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : molinie, phragmites, joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plante flottante
- Plante immergée
- Matière organique
- Couverture en eau libre : > 75%

Menaces :

- Trace de gibier
- Poissons
- Jussie

Analyse

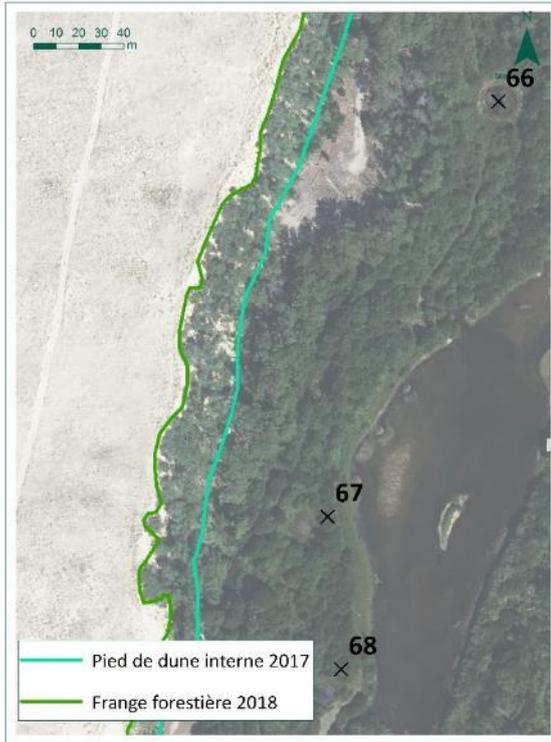
La mare fait partie d'un réseau de mare important.

Distance au trait de côte : 240m

Distance à la mare la plus proche : 100m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 45m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 66

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- 15 x 15 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité >200 m

Description physique de la mare

- Fond visible ✗
- Turbidité : trouble
- Surface en eau : 500 à 1000m²
- Pente douce au Nord Est Sud
- Pente abrupte à l'Est
- Pas de pentes raides

Faune/Flore

- Habitat : souche
- Ligneux arbustifs : saule, aulnaie
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, amphibiens
- Végétaux d'intérêts : molinie, phragmites, lagarosiphon

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plante flottante ✓
- Plante immergée ✗
- Matière organique ✗
- Couverture en eau libre : > 75%

Menaces :

- Trace de gibier 🦌
- Jussie

Analyse

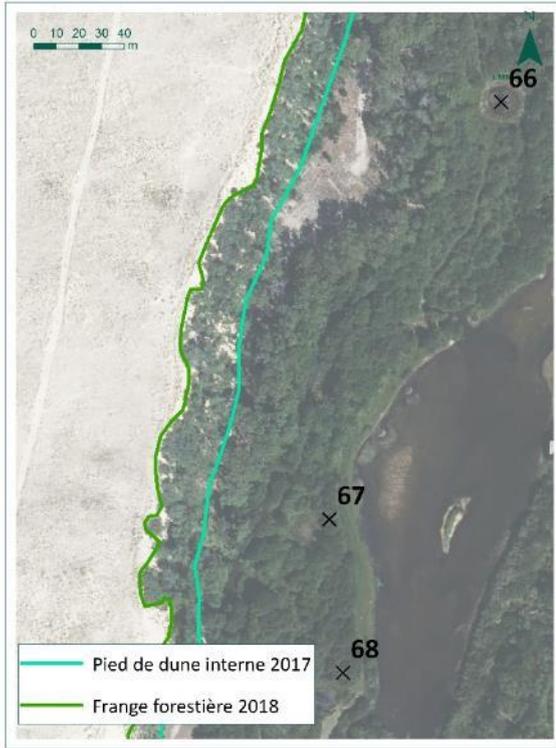
La mare fait partie d'un réseau de mare important.

Distance au trait de côte : 270m

Distance à la mare la plus proche : 160m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 85m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concerné – déjà touché



Mare n° 67

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 15 x 15 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité <50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : trouble
- Surface en eau de 500 à 1000 m²
- Pente douce de toute part
- Pente abrupte : aucune

Faune/Flore

- Habitat : souches et bois morts
- Ligneux arbustifs : saules et ronces
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, poissons et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : lagarosiphon, phragmites, potamots et joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✗
- Plantes flottantes ✓
- Plantes immergées ✓
- Matières organiques ✗
- Couverture en eau libre : de 51 à 75%

Menaces :

- Traces de gibier 🦌
- Poissons 🐟
- Présence de jussie

Analyse

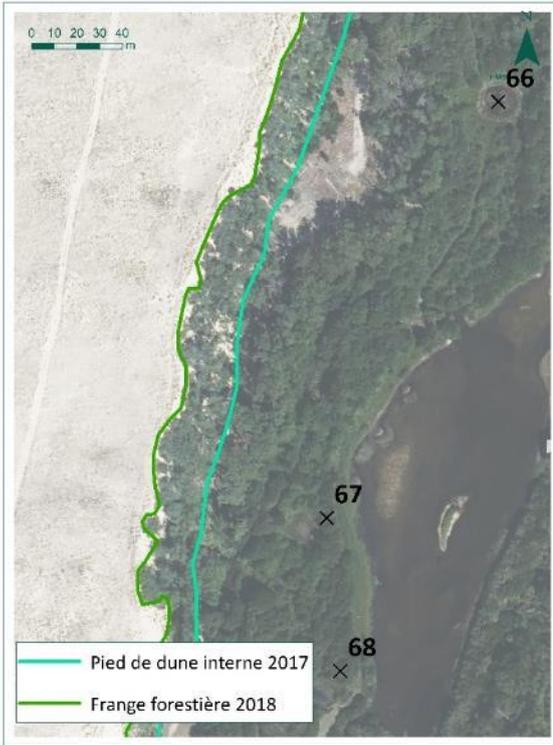
La mare, à proximité d'un courant, fait partie d'un réseau de mares rétro-littorales important

Distance au trait de côte : 210 m

Distance à la mare la plus proche : 70m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 55m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 68

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme 
- Dimensions : 20*12 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité : trouble
- Surface en eau 500 à 1000 m²
- Pentes douces au Sud, au Nord et à l'Ouest
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : souches et bois morts
- Ligneux arbustifs : saules
- Présence d'animaux : insectes aquatiques et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : Molinie, phragmites, potamots et joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage 
- Herbacés ✓
- Plantes flottantes ✗
- Plantes immergées ✓
- Matières organiques ✗
- Couverture en eau libre supérieure à 75%

Menaces :

- Traces de gibier 
- Présence de quelques pieds de miro et de jussie

Analyse

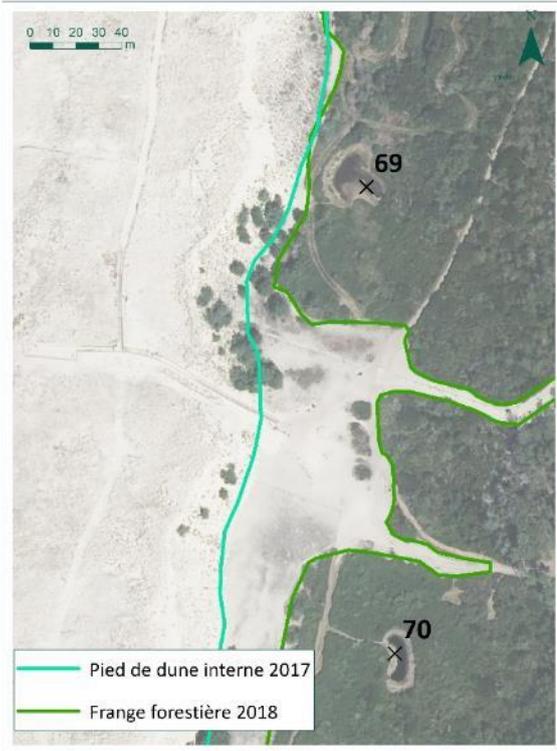
La mare, à proximité d'un courant, fait partie d'un réseau de mares rétro-littorales important

Distance au trait de côte : 225 m

Distance à la mare la plus proche : 70 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 65 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 69

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme 🌿
- Dimensions : 25*25 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m



Description physique de la mare

- Fond visible ❌
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 500 à 1000 m²
- Pente douce au Sud
- Pentes abruptes au Nord et à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : bois morts
- Ligneux arbustifs : aucun
- Présence d'animaux : insectes aquatiques, poissons et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : Potamots
- Observations supplémentaires : présence de scirpe

Environnement

- Non boisé
- Ombrage 🌿
- Herbacés ✔️
- Plantes flottantes ✔️
- Plantes immergées ✔️
- Matières organiques ❌
- Couverture en eau libre supérieure à 75%

Menaces :

- Traces de gibier 🦌
- Poissons 🐟

Analyse

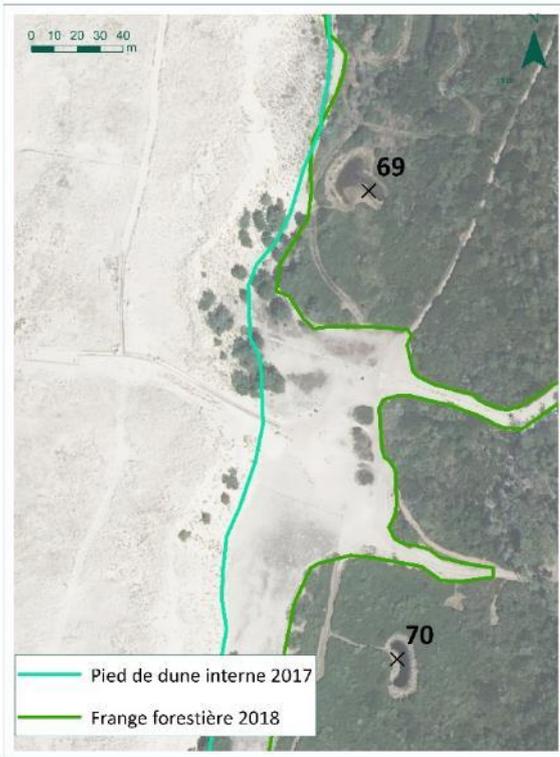
La mare, à proximité d'un courant, fait partie d'un réseau de mares rétro-littorales important

Distance au trait de côte : 170 m

Distance à la mare la plus proche : 205 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 30 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 70

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 25 x 6m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200m

Description physique de la mare

- Fond visible ❌
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500 m²
- Pentes douces au Nord, Sud et Ouest
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : bois morts
- Ligneux arbustifs : saules, ronces, aulnes et baccharis
- Présence d'animaux : insectes aquatiques et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : phragmites, potamots et joncs/cares

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ❌
- Plantes flottantes ✓
- Plantes immergées ✓
- Matières organiques ❌
- Couverture en eau libre supérieure à 75%

Menaces :

- Traces de gibier
- Présence de Jussie

Analyse

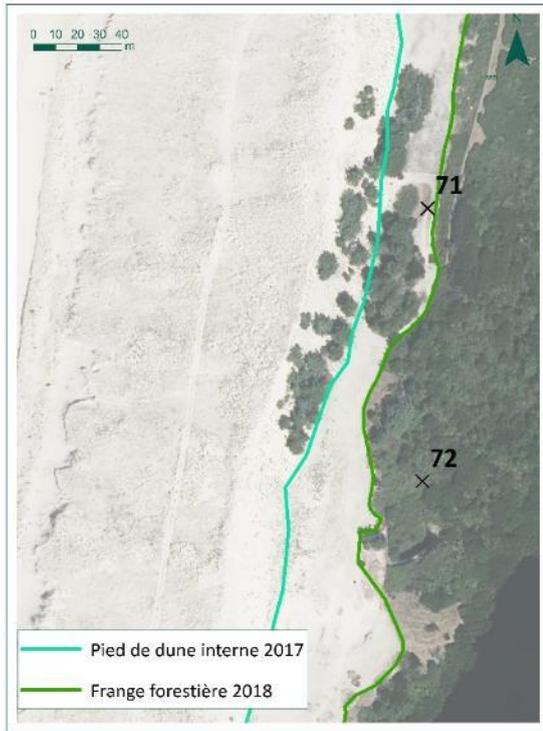
La mare, à proximité d'un courant, fait partie d'un réseau de mares rétro-littorales important

Distance au trait de côte : 225 m

Distance à la mare la plus proche : 90 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 75 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 71

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 15 x 6 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m

Description physique de la mare

- Fond visible ❌
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : 100 à 500 m²
- Pentes douces au Nord, Sud et Ouest
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : souches et bois morts
- Ligneux arbustifs : saules et pins maritimes
- Présence d'animaux : insectes aquatiques et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : massettes (Typha ss), phragmites et joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plantes flottantes ❌
- Plantes immergées ✓
- Matières organiques ❌
- Couverture en eau libre de 1 à 25%

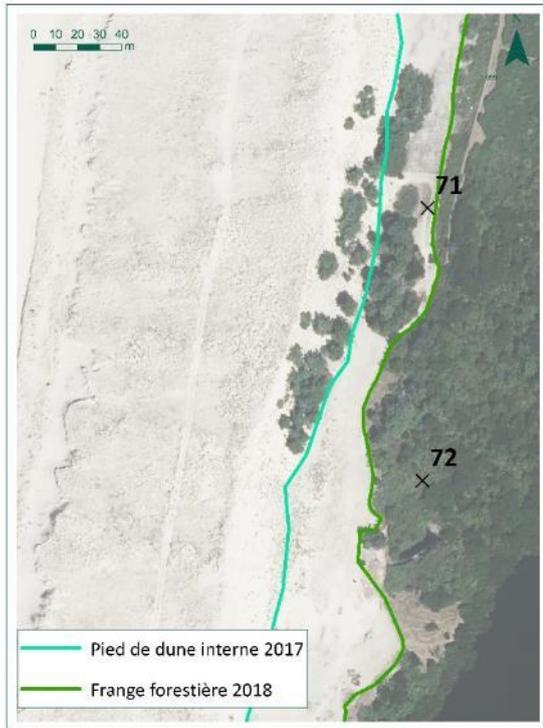
Menaces :

- Traces de gibier
- Comblement
- Risque d'envahissement par les phragmites

Analyse

La mare, à proximité d'un courant et du pied de dune, fait partie d'un réseau de mares rétro-littorales important

Distance au trait de côte : 170 m
Distance à la mare la plus proche : 90 m
Risque d'ensablement par le pied de dune : 20 m
Risque de colonisation par les pins maritimes : 5 m



Mare n° 72

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 20 x 6 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau : 100 à 500 m²
- Pente douce au Nord
- Pentes abruptes sur toutes les autres expositions

Faune/Flore

- Habitat : souches et bois morts
- Ligneux arbustifs : saules
- Présence d'animaux : insectes aquatiques et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : massettes (Typha ss), phragmites et joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plantes flottantes
- Plantes immergées
- Matières organiques
- Couverture en eau libre 0%

Menaces :

- Traces de gibier
- Comblement

Analyse

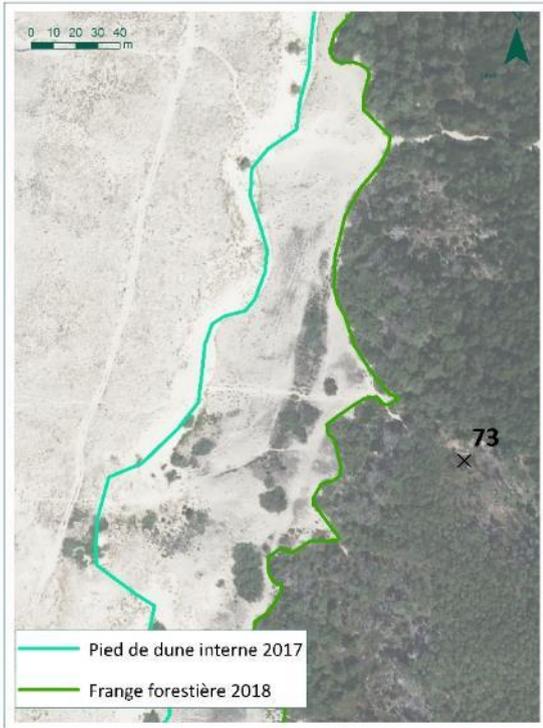
La mare, à proximité d'un courant, fait partie d'un réseau de mares rétro-littorales important

Distance au trait de côte : 185 m

Distance à la mare la plus proche : 125 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 55 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 73

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 15 * 6 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m

Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau < 100 m²
- Pentes douces à l'Est, au Sud et à l'Ouest
- Pente abrupte au Nord

Faune/Flore

- Habitat : bois morts
- Ligneux arbustifs : aucun
- Présence d'animaux : insectes aquatiques et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : massettes (Typha ss), phragmites et joncs/carex
- Observations supplémentaires : présence de menthe aquatique

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plantes flottantes
- Plantes immergées
- Matières organiques
- Couverture en eau libre entre 26 et 50%

Menaces :

- Traces de gibier
- Risque d'invasion par les massettes

Analyse

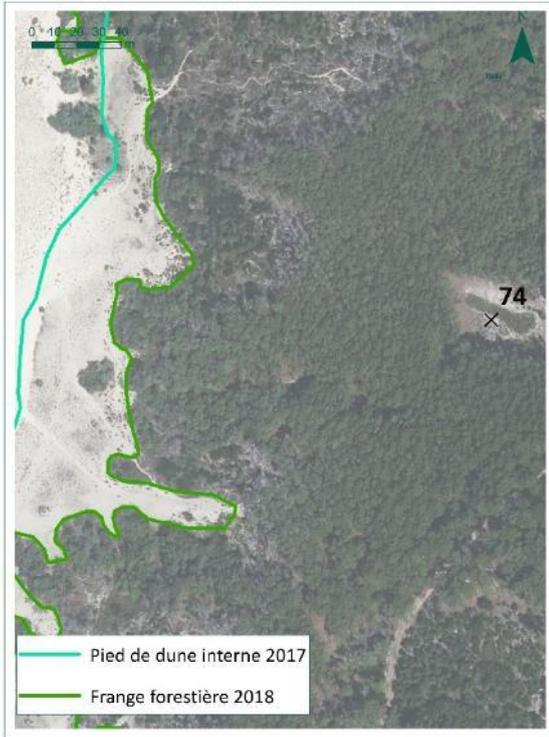
La mare est isolée de toute mare rétro-littorale

Distance au trait de côte : 265 m

Distance à la mare la plus proche : 1335 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 120 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 74

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 35 x 6 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m

Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 100 à 500 m²
- Pentes douces à l'Est et au Sud
- Pente abrupte au Nord

Faune/Flore

- Habitat : bois morts
- Ligneux arbustifs : aucun
- Présence d'animaux : insectes aquatiques et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : massettes (Typha ss), phragmites et joncs/carex

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plantes flottantes
- Plantes immergées
- Matières organiques
- Couverture en eau libre entre 1 et 25%

Menaces :

- Traces de gibier
- Comblement
- Risque de fermeture par la roselière
- Présence de nénuphars blancs

Analyse

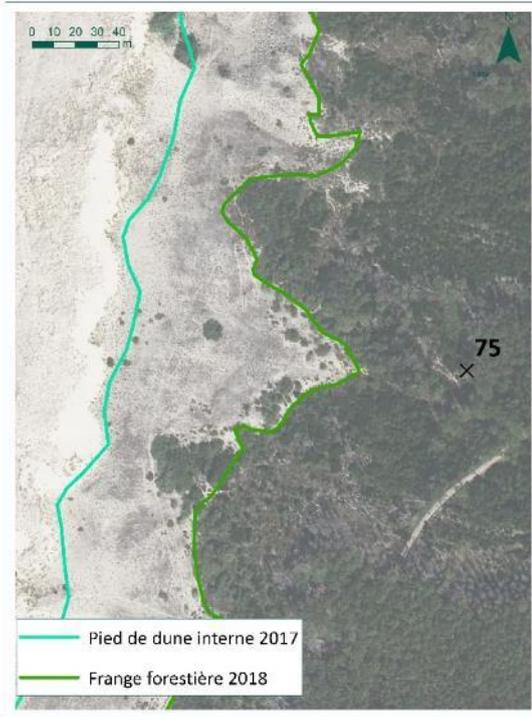
La mare est située sur une zone en creux et est isolée de toute mare rétro-littorale

Distance au trait de côte : 375 m

Distance à la mare la plus proche : 2090 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 180 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 75

MIMIZAN

Forêt domaniale de Mimizan

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 60 x 10 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m

Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau 500 à 1000 m²
- Pente douce au Sud
- Pentes abruptes sur toutes les autres expositions

Faune/Flore

- Habitat : souches et bois morts
- Ligneux arbustifs : saules et pins maritimes
- Présence d'animaux : insectes aquatiques et amphibiens
- Végétaux d'intérêts : massettes (Typha ss), phragmites, joncs/carex et nénuphars
- Observations supplémentaires : lentilles d'eau présentes

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plantes flottantes
- Plantes immergées
- Matières organiques
- Couverture en eau libre entre 1 et 25%

Menaces :

- Traces de gibier
- Risque de fermeture par la roselière
- Présence de nénuphars blancs

Analyse

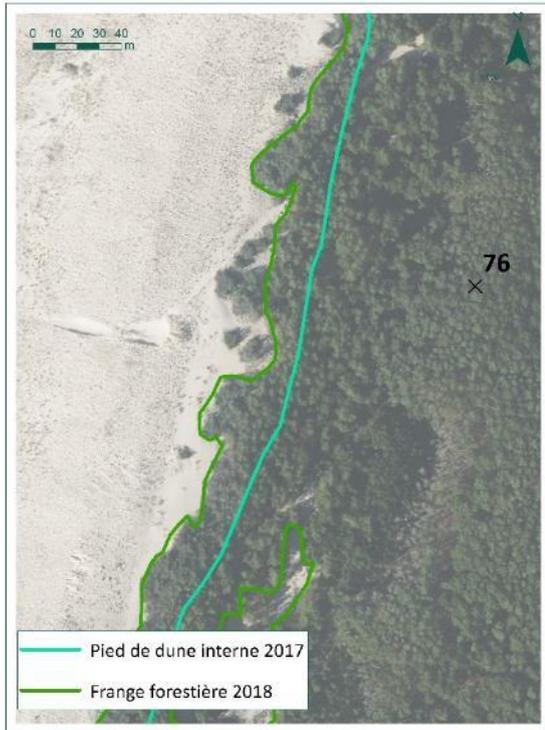
Cette mare a fait l'objet de travaux d'arrachage de phragmites en 2016 et est isolée de toute mare rétro-littorale.

Distance au trait de côte : 320 m

Distance à la mare la plus proche : 2350 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 155 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 76

SAINT-JULIEN-EN-BORN
Forêt domaniale de Saint-Julien-en-Born

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 15 x 3 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité > 200m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : opaque
- Surface en eau < 100 m²
- Pente douce à l'Est
- Pentes abruptes sur toutes les autres expositions

Faune/Flore

- Habitat : bois morts
- Ligneux arbustifs : pins maritimes
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : massettes (Typha ss), phragmites et joncs/carex

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plantes flottantes
- Plantes immergées
- Matières organiques
- Couverture en eau libre entre 1 et 25%

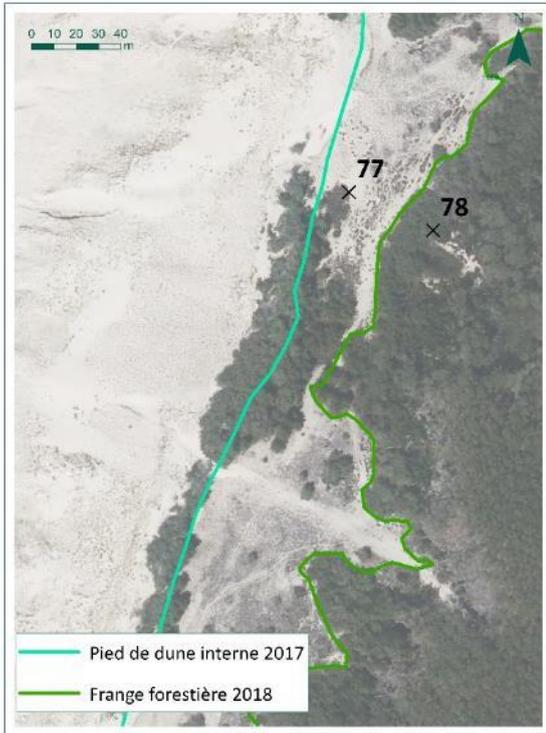
Menaces :

- Traces de gibier
- Comblement
- Assèchement

Analyse

La mare est isolée de toute autre mare rétro-littorale

Distance au trait de côte : 280 m
Distance à la mare la plus proche : 2750 m
Risque d'ensablement par le pied de dune : 70 m
Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 77

LIT-ET-MIXE

Forêt domaniale de Lit-et-Mixe

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 20 x 4 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité : > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : trouble
- Surface en eau < 100 m²
- Pente douce au Nord
- Pente abrupte à l'Ouest

Faune/Flore

- Habitat : aucun
- Ligneux arbustifs : ronces et pins maritimes
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : phragmites, joncs et carex

Environnement

- Non boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plantes flottantes
- Plantes immergées
- Matières organiques
- Couverture en eau libre entre 1 et 25%

Menaces:

- Traces de gibier
- Comblement
- Présence importante de phragmites

Analyse

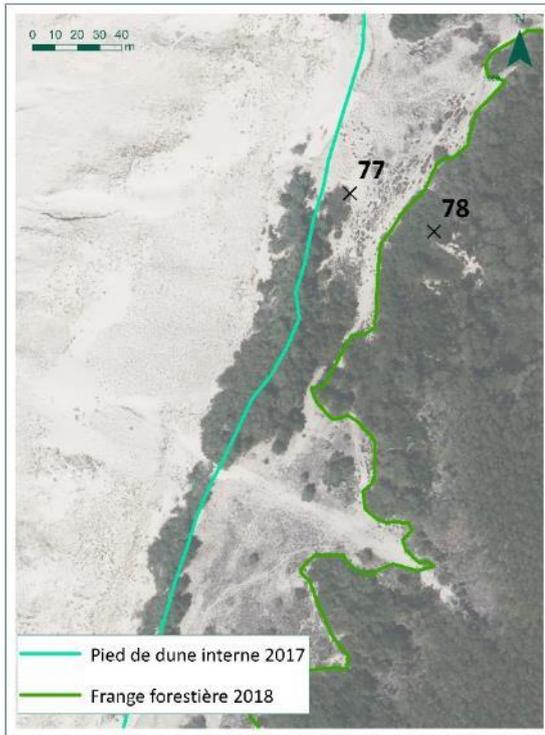
La mare est très proche du pied de dune. Elle est située à proximité d'un courant et fait partie d'un réseau de mares.

Distance au trait de côte : 175 m

Distance à la mare la plus proche : 40 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 10 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : 25 m



Mare n° 78

LIT-ET-MIXE

Forêt domaniale de Lit-et-Mixe

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 21 x 8 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité : > 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible ❌
- Turbidité : trouble
- Surface en eau : 100 à 500 m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : bois morts
- Ligneux arbustifs : saules, ronces et pins maritimes
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : phragmites, joncs/carex
- Observations supplémentaires : lentilles d'eau présentes

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plantes flottantes ✓
- Plantes immergées ✓
- Matières organiques ✓
- Couverture en eau libre entre 26% et 50%

Menaces :

- Traces de gibier
- Comblement
- Présence importante de phragmites

Analyse

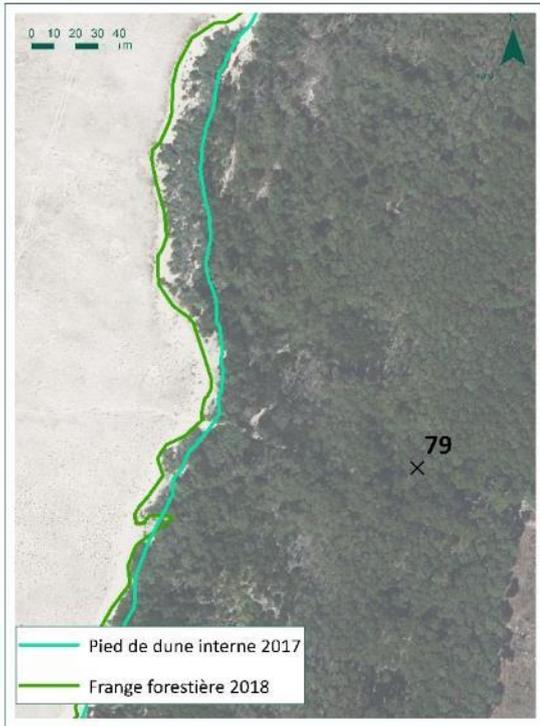
La mare a fait l'objet de travaux d'éclaircies par la coupe de pins maritimes en 2022. Elle est située à proximité d'un courant et fait partie d'un réseau de mares.

Distance au trait de côte : 215 m

Distance à la mare la plus proche : 40 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 55 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 79

LIT-ET-MIXE

Forêt domaniale de Lit-et-Mixe

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 11 x 2 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité < 50 m

Description physique de la mare

- Fond visible ✓
- Turbidité: claire
- Surface en eau < 100 m²
- Pente douce à l'Ouest
- Pente abrupte au Sud

Faune/Flore

- Habitat : bois morts
- Ligneux arbustifs : Saules, ronces et pins maritimes
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : aucun

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés ✓
- Plantes flottantes ✗
- Plantes immergées ✗
- Matières organiques ✓
- Couverture en eau libre supérieure à 75%

Menaces :

- Traces de gibier
- Piétinement humain

Analyse

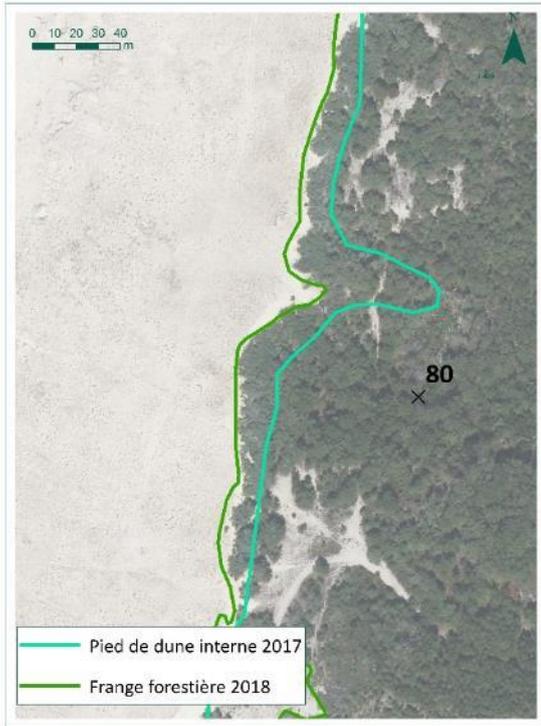
La mare est isolée de toute autre mare rétro-littorale

Distance au trait de côte : 290 m

Distance à la mare la plus proche : 4700 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 95 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée



Mare n° 80

VIELLE-SAINT-GIRONS Forêt domaniale de Vielle-Saint-Girons

Informations générales

- Forme
- Dimensions : 25 x 5 m
- Présence de l'eau permanente
- Accessibilité 50 à 200 m



Description physique de la mare

- Fond visible
- Turbidité : claire
- Surface en eau 100 à 500 m²
- Pente douce au Sud
- Pente abrupte à l'Est

Faune/Flore

- Habitat : bois morts
- Ligneux arbustifs : ronces, pins maritimes et baccharis
- Présence d'animaux : aucun
- Végétaux d'intérêts : phragmites, joncs/carex
- Observations supplémentaires : lentilles d'eau présentes

Environnement

- Boisé
- Ombrage
- Herbacés
- Plantes flottantes
- Plantes immergées
- Matière organiques
- Couverture en eau libre entre 26% et 50%

Menaces :

- Comblement
- Traces de gibier
- Présence importante de phragmites

Analyse

La mare dont les abords sont embroussaillés est isolée de toute autre mare rétro-littorale

Distance au trait de côte : 220 m

Distance à la mare la plus proche : 4700 m

Risque d'ensablement par le pied de dune : 40 m

Risque de colonisation par les pins maritimes : concernée – déjà touchée

Annexes

- Livret Guide de saisie, animatrices Natura 2000, décembre 2022
- Fichier excel des chiffres bruts et analysés



Office National des Forêts

Agence Landes Nord Aquitaine
9 rue Raymond Manaud
33524 BRUGES